



34 morts dans des combats contre Daech en Libye

Les forces loyalistes peinent à reprendre Syrte

Les combats entre les forces loyalistes libyennes et les terroristes de Daech font encore rage à Syrte. Les terroristes du groupe autoproclamé Etat islamique, résistent encore et ripostent de façon « mortelle », compliquant davantage la situation.

Page 2

El Oued et Mila

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Page 24

Plus de 52 000 candidats ont déserté les centres d'examens

Fort taux d'absentéisme au Bac bis

Le Bac bis a été marqué par un nombre d'absents important, renseignant sur le moral d'une bonne partie des élèves que l'idée de refaire les examens ne semblent intéresser.

Page 2



22 documents diplomatiques remis par la France à l'Algérie

La restitution des archives en bonne voie ?

Page 3



Lutte contre la désertification

L'Algérie face à un défi majeur

l'avancée irrésistible du désert et la détérioration locale de leur qualité agrolologique.

Cette année, la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, correspondant au 17 juin, a été célébrée de façon particulière dans la wilaya de Bouira, où le nouveau ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, s'est rendu pour visiter l'aire du Barrage vert et prendre connaissance du nouveau plan d'action conçu pour la réhabilitation et l'extension de cet ouvrage qui remonte au milieu des années 1970 et qui touche une dizaine de wilayas.

Une étude réalisée par le Bureau national des études de développement rural (Bneder), entre 2012 et 2016, a fait le bilan

des réalisations du Barrage vert, avec ses atouts et ses insuffisances et proposé un programme visant à compléter les actions qui y étaient menées, principalement les plantations forestières et pastorales dans ce couloir où la pluviométrie est située dans la fourchette de 200 à 300 mm/an. Depuis que la Barrage vert a cessé d'exister en tant que programme (1989), d'autres réalisations se sont greffées à celles effectuées par les éléments de l'ANP. Ce sont généralement des reboisements, des plantations fruitières et des points d'eau pastoraux (puits, forages, aménagement de sources), en plus des ouvrages de conservation des eaux et du sol (CES), consistant en gabions de corrections torrentielles.

Page 5

Formation professionnelle

Les jeunes fuient les métiers pénibles

Peu d'engouement pour les métiers manuels de la part des jeunes. Seulement 4% des effectifs stagiaires et apprentis optent pour les métiers pénibles, en particulier l'agriculture. C'est Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels qui le dit.

Page 4



Par Saâd Taferka

La lutte contre le phénomène de la désertification revêt un caractère d'urgence en Algérie, d'autant plus que, au cours de ces deux dernières décennies, les changements climatiques ont pesé lourdement sur le couvert végétal, sous toutes ses formes, et le patrimoine faunistique qui y est abrité. Les sols se fragilisent de plus en plus par



Plus de 52 000 candidats ont déserté les centres d'examens

Fort taux d'absentéisme au Bac bis

Le Bac bis a été marqué par un nombre d'absents important, renseignant sur le moral d'une bonne partie des élèves que l'idée de refaire les examens ne semblent pas intéresser.



Par Massi Salami

Selon des chiffres rendus publics, hier, par la ministre de l'Education, «52 544 candidats concernés par les examens partiels du baccalauréat se sont absentés aux épreuves du premier jour, le plus grand nombre a été enregistré parmi les candidats libres avec 47 157 absents, sur un total de 145 763 inscrits». Benghebrat a fait savoir que «parmi 409 134 candidats scolarisés inscrits à ces examens, 5 387 ne se sont pas présentés aux épreuves le premier jour de cet examen partiel». Ces chiffres donnent froid dans le dos et renseignent sur une autre conséquence des incidents ayant marqué cette session du baccalauréat. Outre la grande perturbation qu'ont subie

les élèves suite à des rumeurs et des fausses annonces, suivies par une fuite spectaculaire des sujets, voilà que la ministre annonce que des milliers d'élèves préfèrent bouder le Bac que de tenter à nouveau leur chance. La ministre n'a donné aucune explication officielle quant aux raisons de cette désertion collective. Mais la responsabilité de la tutelle est entièrement engagée.

Selon les chiffres du ministère, plus de 555 000 candidats sont concernés par les épreuves partielles qui se déroulent du 19 au 23 juin après les fuites des sujets de la session de mai (29 mai-2 juin). Il a été décidé de refaire les épreuves dans les matières où les sujets ont connu des fuites pour cinq filières, à savoir les sciences expérimentales (7 matières), les maths, les

maths techniques et la gestion-économie (4 matières), les Lettres et langues étrangères (1 matière).

Par ailleurs, Benghebrat a affirmé «l'inexistence de fuites de sujets durant les trois premiers jours des examens comme l'atteste les équipes d'informaticiens, du ministère de l'Education nationale et ceux de la Gendarmerie nationale et de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn)». Avant-hier, l'inspecteur général de l'éducation, Mesqam Nedjadi, a démenti à son tour l'existence à ce jour (mardi), de fuites de sujets des examens, estimant qu'il ne s'agit que des sujets publiés sur certains réseaux sociaux que de «ressemblance dans les axes des questions à l'instar du sujet de philosophie». Il a précisé que

pour le sujet de philosophie, par exemple, qui traitait «du moi et de l'égo» diffusé sur les réseaux sociaux n'était pas le même, soulignant que plusieurs questions peuvent concerner un même sujet qui peut avoir, à son tour, plusieurs réponses. D'autre part, M. Nedjadi a démenti l'existence d'une fuite du sujet de français, faisant remarquer qu'«il n'a pas été changé par des sujets de réserve. Les questions de réserve de l'ensemble des matières sont restées scellées et n'ont donc pas été utilisées», a-t-il poursuivi. Il a rappelé, à ce propos, que des mesures strictes ont été prises par le ministère de l'Education nationale en collaboration avec les secteurs concernés pour assurer le déroulement du Bac dans des conditions normales. **M. S.**

34 morts dans des combats contre Daech en Libye

Les forces loyalistes peinent à reprendre Syrte

Par Sofiane Ait Mohamed

Les combats entre les forces loyalistes libyennes et les terroristes de Daech font encore rage à Syrte. Les terroristes du groupe autoproclamé Etat islamique, résistent encore et ripostent de façon «mortelle», compliquant davantage la situation.

En effet, au moins 34 membres des forces progouvernementales ont été tués mardi dans les combats contre les éléments du groupe terroriste autoproclamé Daech à Syrte en Libye, selon un nouveau bilan fourni de source médicale. «Il y a 34 morts et 100 blessés» dans les combats dans cette ville située à 450 km à l'est de Tripoli. Un précédent bilan du commandement militaire avait fait état de 18 morts et 70 blessés. C'est dire que la reprise de Syrte un des derniers bastions de Daech en Libye n'est pas une chose aisée. La situation dans ce pays voisin est d'ailleurs jugée complexe par le futur chef du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), le général Thomas D. Waldhauser. «La situation en Libye est aujourd'hui très complexe», a-t-il déclaré au cours de son audition mardi par la commission des

forces armées du sénat américain. Thomas Waldhauser a été nommé par le président Barack Obama pour succéder au général David Rodriguez au poste de chef d'Africom. Sa nomination doit être confirmée par le Sénat. Il a indiqué que les Etats-Unis avaient deux objectifs importants en Libye: «parvenir à rendre le gouvernement d'union national (GNA) opérationnel et neutraliser le groupe terroriste autoproclamé Etat Islamique» (EI/Daech). Il a ajouté que des consultants américains assistaient le gouvernement libyen depuis mars dernier dans sa lutte contre le terrorisme, en indiquant que les «responsables américains suivent de très près la situation à Syrte». Thomas Waldhauser a précisé au cours de cette audition centrée sur la situation en Libye qu'en dépit des progrès réalisés par les forces du GNA à Syrte, ces dernières peinent encore à avancer dans le centre de la ville. La situation devient de plus en plus compliquée, surtout avec la crise politique qui demeure encore le point de discord. Alors que les forces du GNA avancent péniblement pour sécuriser leurs positions à la périphérie de Syrte pour boucler le

siège autour de l'EI, des divergences politiques persistent au sein du Parlement, qui ne s'est pas toujours exprimé sur le gouvernement libyen d'union nationale, reconnu par la communauté internationale. Le président du Parlement, Akila Salah, avait convoqué pour mardi des sessions consultatives, mais les membres pro-GNA au sein du Parlement ont refusé de se déplacer à Tobrouk, c'est la raison pour laquelle celles-ci, ont été annulées. Certains membres du Parlement ayant rejeté l'accord politique ont exigé notamment la révision de l'article 8 qui stipule le transfert des postes de souveraineté au Conseil présidentiel, dont le chef du chef de l'Armée nationale libyenne assuré par le général Haftar, nommé par le gouvernement issu du Parlement de Tobrouk.

Le général Haftar, puisque c'est de lui qu'il s'agit, refuse de fusionner ses forces avec celles du gouvernement al-Sarraj au sein d'une unité militaire commune, ce qui constitue un grand souci pour l'offensive anti-Daech menée par les troupes GNA. **S.A.M.**

Paiement par carte bancaire

Une convention signée entre Air Algérie et le CPA

La compagnie Air Algérie et le Crédit populaire d'Algérie (CPA) ont signé, hier à Alger, une convention pour doter les points de vente de cette compagnie aérienne en Terminaux de paiement électronique (TPE).

Le document a été paraphé par les P-DG, respectivement, d'Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, et du CPA, Omar Boudieb, au siège de la compagnie aérienne.

A travers ce dispositif, il s'agira de permettre aux voyageurs détenant une carte CIB d'un compte en dinars de payer leur billet d'avion avec cette carte dans les agences de cette compagnie aérienne.

Ce dispositif est valable pour toutes les cartes CIB relevant même des banques autres que le CPA, c'est-à-dire les banques publiques et privées exerçant en Algérie, explique-t-on.

Dans une première phase, cette opération sera lancée dans les agences d'Alger avant de se généraliser progressivement dans les autres wilayas.

A l'issue de la cérémonie de signature, M. Bouderbala a souligné que ce partenariat s'inscrivait dans le cadre de la modernisation d'Air Algérie et confortait sa stratégie de développement basée sur l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la qualité de ses services.

Il a expliqué que ce dispositif constituait la première phase de cette stratégie de modernisation et que la compagnie vise également le paiement en ligne.

"Nous attendons juste que la Banque d'Algérie donne son accord aux banques pour passer au paiement par Internet", a-t-il avancé, ajoutant que cette modernisation allait permettre à la compagnie de réduire le nombre de ses agences à travers le territoire national.

«Nous allons fermer toutes les agences qui ne sont pas rentables. Nous laisserons une à deux agences dans une wilaya. Cela va nous permettre de redéployer nos ressources humaines pour plus d'efficacité», a-t-il fait savoir, mais tout en écartant le licenciement du personnel des agences qui seront fermées.

A son tour, M. Boudieb a indiqué que ce partenariat allait permettre de booster ce mode de paiement et de dématérialiser la monnaie. Il a soutenu que sa banque était prête à lancer le paiement en ligne et qu'elle attendait l'aval de la Banque centrale qui devrait, selon lui, l'accorder d'ici le mois de juillet. **Bilal L.**

Absentéisme des ministres et déclaration de politique générale

Des députés réclament des dispositions plus efficaces

Au programme, 100 interventions inscrites dans le cadre de débat autour du projet de loi organique portant fonctionnement de l'Assemblée nationale populaire et du Conseil de la nation, mais les absences étaient encore hier au rendez vous, dont celles justifiées par la participation aux travaux des différentes commissions afin de présenter plusieurs textes au vote aujourd'hui.



Par Nacera Bechar

D'autres députés ont préféré rendre leurs interventions écrites alors que le texte en question concerne le fonctionnement de l'institution législative et sa relation avec l'Exécutif.

Dans leurs interventions, plusieurs députés sont revenus sur l'absentéisme des ministres qui ne descendent pas au Parlement pour répondre aux questions orales, dont certaines dépassent une année depuis leur dépôt. D'autres ont dénoncé aussi la non-présentation de la déclaration de politique générale. C'est vrai que le projet de loi organique portant fonctionnement de l'Assemblée nationale populaire et du Conseil de la nation oblige le Premier ministre à présenter cette déclaration et donne un délai d'un mois pour les ministres afin de répondre aux questions orales des députés, mais selon ces der-

niers, le problème, c'est qu'il n'y a pas des mesures ou dispositions à entreprendre au cas où le Premier ministre et les membres du gouvernement n'exécuteraient pas.

Dans ce contexte, le président de l'APN, Larbi Ould Khelifa est intervenu pour affirmer qu'il a soulevé le problème des questions orales au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui aurait, selon lui, envoyé un courrier pour les ministres leur enjoignant de répondre aux députés. Il faut dire que cette question a été soulevée par les députés de l'opposition, mais aussi par ceux du Front de libération nationale, dont certains ont dénoncé l'exercice de «discrimination» entre les députés. D'autres députés, à l'instar de ceux de l'Alliance verte ont évoqué l'absence des commissions d'enquête et le fait que le texte en question laisse l'institution législative dépendante de l'autorité exécutive alors que la Constitution consacre le principe de séparation entre les pouvoirs. Ces dépu-

tés comme ceux du Front des forces socialistes ont critiqué le rejet des projets de loi proposés par les parlementaires et le fait que le Parlement n'exerce pas son rôle «législatif» ni celui de «contrôle». Il est à noter que la commission des affaires juridiques de l'APN n'a proposé aucun amendement dans son rapport initial et dit préférer écouter et laisser la parole aux députés afin de pouvoir proposer des amendements dans le rapport complémentaire.

Selon l'exposé des motifs, le projet de loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée nationale populaire et du Conseil de la nation, vise à apporter une meilleure efficacité et efficacité dans les domaines législatifs et de contrôle parlementaire et instaurer une meilleure coordination entre les deux pouvoirs législatifs et exécutifs dans le respect du principe de séparation des pouvoirs. Le texte, qui comporte 107 articles,

visé notamment à mettre en conformité la numérotation des articles de référence du présent projet de loi organique à la nouvelle numérotation de la Constitution.

Parmi les nouvelles dispositions, il y a celle du recours à la commission paritaire, et afin d'éviter toute situation susceptible de freiner ou de retarder le processus, l'article 88 dispose que le Premier ministre communique aux présidents des deux Chambres la demande relative à la réunion de la commission, qui doit se réunir dans un délai maximal de 15 jours, à compter de la date de communication de la demande, et achever ses délibérations dans un délai maximal de 15 jours. D'autre part, il est imposé au gouvernement un délai n'excédant pas 30 jours pour répondre aux questions posées (article 70) et de rendre obligatoire pour le gouvernement la présentation annuelle à l'APN d'une déclaration de politique générale (article 51).

Le texte prévoit, dans son article 19, qu'une séance mensuelle pour chaque Chambre est consacrée au débat sur un ordre du jour présenté par un ou des groupes parlementaires de l'opposition. Il est à rappeler, par ailleurs, que l'opposition parlementaire est montée hier au créneau pour dénoncer le projet de loi portant régime électoral en se regroupant au niveau de l'Assemblée nationale populaire. Celle-ci promet de coordonner ses efforts contre ce texte, notamment une dizaine d'articles, dont les 94 et 75 lesquels stipulent que les partis et candidats indépendants doivent avoir un seuil de 4% dans les précédentes élections afin de pouvoir participer aux prochaines élections.

Dans ce contexte, les députés de l'Alliance verte se sont retirés de la commission des affaires juridiques après une soirée d'accrochage avec ceux qui soutiennent ce texte.

N.B.

Dans le cadre d'une visite de travail

Sellal aujourd'hui à Tiaret

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est attendu aujourd'hui dans la wilaya de Tiaret pour une visite de travail dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le Premier ministre accordera une importance particulière aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie, piliers sur lesquels s'appuie la stratégie de développement multisectoriel de cette wilaya des Hauts-Plateaux et capitale du Sersou.

M. Sellal entamera sa visite en se rendant à l'usine de production des véhicules de la Société algérienne pour la fabrication des véhicules Safav-Mercedes Benz», ouverte depuis deux ans à Aïn Bouchekif, dans le cadre d'un joint-venture entre le ministère de la Défense nationale, à travers son Epic Ediv, la Snavi, le groupe émirati Aabar avec le groupe allemand Daimler (partenaire technologique).

Toujours dans la commune de Aïn Bouchekif, le Premier ministre mettra en service le périmètre d'irrigation de Sebaïne sur 1 326 ha et donnera le coup d'envoi de la campagne moisson-battage.

Dans la commune de Sougueur, M. Sellal procédera à la pose de la première pierre de la future raffinerie de Sidi Abed, un projet qui répondra aux besoins locaux en carburant et permettra la création de centaines d'emplois directs. Au chef-lieu de wilaya, il procédera à la pose de la première pierre du complexe de montage de véhicules iraniens Saipa, dans le cadre d'un partenariat initié par le Groupe Tahkout.

Au cours de cette visite, le Premier ministre inaugurera un lycée de 1 000 places à Aïn Dzarit, une annexe de l'université à Sougueur et un centre de formation professionnelle à Medroussa. Dans cette même commune, il sera procédé à la mise en service du réseau de distribution du gaz de ville au profit de 1 781 foyers.

Le Premier ministre sera accompagné, lors de cette visite, de plusieurs membres du gouvernement.

R. N.

22 documents diplomatiques remis par la France à l'Algérie

La restitution des archives en bonne voie ?

Par M. Ait Chabane

La France vient de remettre un lot d'archives datant de la guerre de Libération nationale à l'Algérie, dans un geste qui s'apparente à un adoucissement des relations entre les deux pays après la tempête hivernale suscitée par la dernière visite de Manuel Valls. En effet, l'ambassadeur de la République française en Algérie, Bernard Emié a remis, le 21 juin dernier, 22 volumes de copies de documents diplomatiques français couvrant la période de 1954 à 1962, au directeur des Archives, Abdelmadjid Chikhi. Un geste significatif de la bonne foi des deux pays à solder définitivement un

passif douloureux et se retourner résolument vers l'avenir et aborder le futur avec ambition. Cette nouvelle remise d'archives françaises à l'Algérie survient après la dernière visite de Tayeb Zitouni, la première dans les annales d'un ministre algérien des Moudjahidine dans l'Hexagone, dont la question des archives avait constitué le nœud gordien de cette dynamique. «Ces doubles mettent en perspective des événements qui se sont déroulés pendant la guerre d'Algérie et se rapportent au développement de la politique étrangère de la France à cette époque», selon un communiqué rendu public par les services de l'ambassade de France en Algérie.

Il s'agit, à ce titre, de remettre de l'ordre dans les relations algéro-françaises quelque peu bouleversées par les «gestes» du Premier ministre, Manuel Valls, qui avait posté une image du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au lendemain de l'audience qu'il lui avait accordée à Alger. S'en sont suivies des escarmouches et des déclarations assez virulentes de la part de partis politiques et organisations algériennes, avant que les choses ne commencent à s'aplanir. La visite du président de l'association d'amitié Algérie-France, Jean-Pierre Chevènement et d'autres officiels français qui se sont succédé aura permis d'atténuer quelque peu le climat. Et puis la

récente visite du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, à Paris, où il a abordé avec des officiels français des questions autrefois tabous à l'instar des disparus lors de la glorieuse guerre de Libération, l'indemnisation des irradiés des essais nucléaires français dans le Sahara algérien ou encore l'épineux dossier des archives. A ce titre justement, la dernière remise effectuée par les autorités françaises à l'Algérie «s'inscrit dans le cadre du dialogue apaisé et confiant engagé avec l'Algérie sur la question des Archives, dialogue initié à la suite de la visite d'Etat du président de la République, François Hollande en Algérie en décembre 2012», toujours selon

l'ambassade de France. Et dans la perspective d'approfondir la coopération dans ce domaine entre les deux pays, un groupe de travail bilatéral a été en effet mis en place et s'est déjà réuni à six reprises sous la coprésidence des deux directeurs nationaux des Archives en France et en Algérie. Et d'annoncer toujours dans la perspective de poursuivre sur cette dynamique, une prochaine session de travail est prévue du 19 au 21 juillet prochain en Algérie. Une occasion pour les deux parties de s'imprégner davantage de ces Archives qui constituent la mémoire vive des deux pays.

M.A.C.

Formation professionnelle

Les jeunes fuient les métiers pénibles

Peu d'engouement pour les métiers manuels de la part des jeunes. Seulement 4% des effectifs stagiaires et apprentis optent pour les métiers pénibles, en particulier l'agriculture. C'est Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels qui le dit.



Par Karima Nacer

Le secteur de la formation professionnelle ne semble pas trouver la formule idoine pour attirer les jeunes dans plusieurs filières, telle l'agriculture, pourtant cruciales et très demandées en main-d'œuvre qualifiée. Mohamed Mebarki qui reconnaît cette réalité, relève que ce n'est pas tous les élèves formés dans les centres qui acceptent finalement à s'intégrer dans ces domaines d'activité, dont celui de l'agriculture.

Aux explications du ministre, ce faible taux ne relevait pas d'un problème de décalage ou d'inadaptation du système de formation professionnelle aux réalités économiques, mais d'un manque d'engouement des jeunes à aller chercher un diplôme professionnel et un métier dans le manuel et dans le technique, comme dans l'agriculture et dans tout métier qui semble pénible. Sur les

700 000 élèves qui se sont inscrits dans les divers centres de formation au début de l'année 2016, seuls 4% parmi eux, indique le ministre, ont choisi la filière agriculture.

En réalité, le manque de considération de ce métier et les difficultés quotidiennes que rencontrent les agriculteurs dans notre pays décourage les plus volontaires. Exploitation de travailleurs, sous-rémunération, pénibilité, absence d'accès aux marchés, spéculations, sont autant d'entraves qui bloquent l'essor de ce secteur et font détourner les jeunes de la formation professionnelle. Difficile aussi dans un pays où l'informel a pris le dessus sur l'économie, où les jeunes préfèrent plutôt exercer un métier sans efforts, qui rapporte bien que de se lever le matin, travailler une journée entière et gagner moins. Le ministre déclare également que l'enseignement professionnel devait prendre

en charge au moins 30% des élèves qui passent du moyen vers le lycée avec le système d'orientation tel qu'il est conçu actuellement. «Il faut régler la question d'orientation et de déperdition scolaire à travers la mise en place d'un cursus adapté et répondant aux besoins du système éducatif national», a préconisé Mebarki. Pour faire face à cette situation, le premier responsable du secteur de la formation professionnelle, Mohamed Mebarki prône la nécessité d'adapter la formation ouverte dans son secteur aux besoins de l'économie. Mohamed Mebarki qui intervenait hier, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, a estimé à ce propos, que son département entretient des liens permanents avec les entreprises pour définir avec elles les formations spécifiques à développer afin de répondre au plus près à leurs besoins en personnels

qualifiés. Parmi les filières pour lesquelles le secteur de la formation professionnelle offre ses services, le ministre cite celles de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme, des domaines prioritaires retenus par le gouvernement au titre de sa nouvelle politique économique. Quelque 240 000 diplômés, toutes spécialités confondues, sortent annuellement des centres de formation, indique le ministre, ajoutant que plus de 75 000 stagiaires suivent, actuellement, des stages pour être versés dans le secteur du bâtiment et 25 000 autres dans celui des travaux publics. Rappelant la création récente de centres de formation d'excellence, l'invité de la rédaction de la Chaîne III, précise qu'il s'agit d'établissements créés en collaboration avec des entreprises leaders dans leurs domaines d'activité, à l'exemple de l'énergie et de l'électricité, avec l'entreprise Schneider, des technologies du numérique avec Algérie Télécom ou bien encore des activités agroalimentaires avec le ministère de l'Agriculture. Le ministre de la Formation professionnelle signale, d'autre part, que son ministère s'est attaché, depuis quelque temps déjà, à développer un système de télé-centres mobiles de formation, dans les Hauts-Plateaux, formant des stagiaires dans les domaines du numérique, de l'informatique et d'autres filières.

K. N.

Réforme de la retraite

Le PST veut un front de résistance

Par Rachid Chihab

La suppression du départ à la retraite sans condition d'âge continue de faire polémique parmi la classe politique et les partenaires sociaux. Décidée lors de la dernière tripartite, cette mesure est dictée par une conjoncture économique de plus en plus difficile tente d'argumenter le gouvernement. Un argument rejeté en bloc par les syndicats autonome, mais pas seulement, puisque même des partis politiques se sont joints désormais, au «front du refus». En effet, le Parti socialiste des travailleurs (PST), vient de lancer un appel à la résistance et à l'unité syndicale pour faire face à ce projet. «La suppression de la retraite sans condition d'âge et de la retraite proportionnelle est une nouvelle attaque contre les acquis des travailleurs dans notre pays. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre du programme libéral entamé depuis plusieurs années, avec une batterie de recommandations du FMI, de la Banque mondiale et la bénédiction du patronat privé», indique un communiqué du parti rendu public mardi soir.

Le choix du gouvernement, d'après le PST, aggravera le taux de chômage déjà «explosif», des jeunes et des moins jeunes, puisque la création d'emplois est quasi nulle et les postes de travail libérés par les départs à la retraite se feront rares. Les justifications avancées par le gouvernement, le patronat et l'Ugta plaçant en faveur de la suppression de la retraite sans condition d'âge ne convainquent pas le parti de l'extrême gauche qui ne cache plus son désarroi de voir le gouvernement offrir de nouveaux cadeaux aux riches. «Dans un contexte d'austérité pour les travailleurs et les masses populaires et de cadeaux fiscaux et autres exonérations pour les patrons et les riches, les arguments du pouvoir et du patronat, auxquels s'est associée la direction de l'Ugta, s'avèrent infondés», estime le PST.

Toujours sur les justificatifs présentés par le gouvernement, le Parti socialiste des travailleurs estime que l'équilibre financier de la Caisse nationale des retraites (CNR) est à rechercher avant tout dans le recouvrement des créances détenues par la CNR sur les entreprises privées. L'équilibre financier de la CNR est à rechercher aussi dans l'augmentation de la contribution de l'Etat, qui n'est que de 3% de la fiscalité pétrolière, alors que dans d'autres pays ce taux atteint 35%, voire 50%, des ressources des caisses de retraites, préconise le parti qui voit d'un bon œil la mobilisation des travailleurs de la Sni, de Sonatrach, de l'éducation, de la santé et d'autres secteurs contre cette mesure. «Ces mobilisations annoncent la nécessité et la possibilité de l'unité syndicale des travailleurs dans la perspective d'une centrale syndicale unitaire, démocratique, revendicative et combative», estime-t-il. Pour faire face à cette situation, il appelle à la fédération de «tous les militants de la classe ouvrière» et de tous ceux qui luttent contre «la dictature du libéralisme et la marchandisation de la vie humaine» pour converger vers l'unité et la formulation d'un projet politique commun à même de traduire les aspirations démocratiques et anti-impérialistes des masses populaires, les résistances syndicales des travailleurs et du mouvement social, des luttes de la jeunesse et de tous les opprimés.

R. C.

Départ à la retraite sans limite d'âge

Un «risque» pour la CNR selon l'UGTA

Le maintien du départ à la retraite sans limite d'âge est devenu un «risque» pour l'avenir de la Caisse nationale des retraites (CNR), a estimé Mohamed Lakhdar Badredine, conseiller aux affaires économiques et sociales du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta).

«A l'Ugta, nous sommes de ceux qui ont toujours considéré que l'ordonnance 97-13 du 31 mai 1997 instituant le départ à la retraite sans limite d'âge a été un acquis pour les travailleurs, mais aujourd'hui elle est devenue un risque pour l'avenir de la CNR, notamment en ce qui concerne son équilibre financier», a précisé M. Badredine dans un entretien à l'APS.

«En ce sens, la loi de 1997 ne peut pas être considérée comme un acquis permanent, c'est plutôt un acquis conjoncturel pour une situation conjoncturelle», a-t-il ajouté, relevant qu'«aujourd'hui, il

ya plus de retraités que de travailleurs actifs comparativement aux années précédentes».

Affirmant que la retraite demeure un «droit syndical», M. Badredine a estimé qu'«il est maladroite d'agir de manière «ouvriériste», appelant à prôner une vision d'avenir à même de préserver les équilibres financiers de la CNR ainsi que les droits des retraités.»

Dans ce sillage, M. Badredine a regretté la position des autres syndicats qui se disent «opposés» à la suppression de la retraite sans limitation d'âge, faisant observer que dans tous les pays, l'âge de la retraite est décalé, comme en Angleterre (67 ans) ou en France (62 ans), alors qu'en Algérie où la population est jeune, l'âge de départ est de 50 ans.

M. Badredine a assuré que c'est après étude et réflexion qu'un «consensus» s'est dégagé pour rétablir le départ à la retraite à l'âge de 60 ans, ce qui permet, a-t-il réitéré, de préserver les pensions

des retraités.

Pour rappel, la dernière rencontre tripartite (gouvernement-Ugta-patronat) du 5 juin 2016, a considéré que dans le souci de préserver et consolider le système national de retraite, les conditions actuelles ne permettent plus le maintien du dispositif de départ à la retraite sans condition d'âge, institué par l'ordonnance 97-13 du 31 mai 1997.

Selon M. Badredine, le départ à la retraite sans limite d'âge avait pour objectif de libérer des postes de travail, ce qui n'a pas été réalisé, car a-t-il expliqué, les compétences qui étaient parties à la retraite, allaient en fait exercer ailleurs.

«Cette situation avait pénalisé les chômeurs qui se sont retrouvés face à une concurrence déloyale de la part des jeunes retraités, lesquels avaient plus d'expérience et de compétence pour exercer ailleurs».

Pour M. Badredine, le souci

des travailleurs et des retraités consiste à améliorer leurs conditions de travail et leur pension de retraite, appelant de ce fait à s'engager dans une lutte de préservation et d'amélioration du pouvoir d'achat en Algérie par, notamment une grande performance des entreprises économiques et de leur productivité. Assurant que le gouvernement est toujours «engagé» pour maintenir l'équilibre de la situation financière de la CNR, M. Badredine a rappelé que sur décision du président de la République, 3% de la fiscalité pétrolière sont toujours destinés à la CNR, en cas de crise ou de déséquilibre de la Caisse.

M. Badredine a annoncé que l'Ugta a entamé des discussions avec le gouvernement pour déterminer et identifier les métiers et fonctions de «haute pénibilité» de manière à faire bénéficier les travailleurs qui y exercent d'un statut particulier, citant à ce propos les mines, les chemins de fer, les

hauts fourneaux et les forages pétroliers.

Il a précisé que cet aspect sera pris en compte dans la nouvelle loi qui instituera le départ à la retraite à l'âge de 60 ans.

Par ailleurs, et en réaction aux informations faisant état de la suppression de l'allocation de fin de carrière pour les retraités, M. Badredine a qualifié ce qui se dit à ce sujet de «rumeurs négatives».

«Je rassure les travailleurs que l'allocation de fin de carrière est maintenue, car c'est un acquis conventionnel et pas un acquis du gouvernement», a-t-il dit, précisant que cette indemnité est négociée entre les syndicats et les entreprises économiques.

Il a également précisé que les travailleurs de la Fonction publique ne bénéficient pas de cet acquis, lequel est propre aux entreprises économiques qui rémunèrent la fidélité de leurs compétences.

Riad D.

Lutte contre la désertification

L'Algérie face à un défi majeur

La lutte contre le phénomène de la désertification revêt un caractère d'urgence en Algérie, d'autant plus que, au cours de ces deux dernières décennies, les changements climatiques ont pesé lourdement sur le couvert végétal, sous toutes ses formes, et le patrimoine faunistique qui y est abrité. Les sols se fragilisent de plus en plus par l'avancée irrésistible du désert et la détérioration locale de leur qualité agrologique.



Par Saâd Tafarka

Cette année, la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, correspondant au 17 juin, a été célébrée de façon particulière dans la wilaya de Bouira, où le nouveau ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, s'est rendu pour visiter l'aire du Barrage vert et prendre connaissance du nouveau plan d'action conçu pour la réhabilitation et l'extension de cet ouvrage qui remonte au milieu des années 1970 et qui touche une dizaine de wilayas.

Une étude réalisée par le Bureau national des études de développement rural (Bneder), entre 2012 et 2016, a fait le bilan des réalisations du Barrage vert, avec ses atouts et ses insuffisances et proposé un programme visant à compléter les actions qui y étaient menées, principalement les plantations forestières et pastorales dans ce couloir où la pluviométrie est située dans la fourchette de 200 à 300 mm/an.

Depuis que le Barrage vert a cessé d'exister en tant que programme (1989), d'autres réalisations se sont greffées à celles effectuées par les éléments de l'ANP. Ce sont généralement des reboisements, des plantations fruitières et des points d'eau pastoraux (puits, forages, aménagement de sources), en plus des ouvrages de conservation des eaux et du sol (CES), consistant en gabions de corrections torrentielles.

Malgré tant de réalisation, l'espace des Hauts-Plateaux algériens, qui fait suite au désert saharien, enregistre l'avancée du phénomène de la désertification, menaçant même la région du Nord. Le surpâturage, qui réduit l'offre fourragère à la portion congrue, les labours anarchiques, qui détruisent la nappe alfatière, pour des rendements céréaliers ridicules, les feux de forêts, les défrichements, ainsi que les perturbations clima-

tiques caractérisées par de longues périodes de sécheresse, commencent à dénuder les sols sur plusieurs régions du pays (de la steppe jusqu'au Tell), les livrant ainsi à l'érosion hydrique et éolienne, et faisant d'eux des corps stériles.

La Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (Unccd), datant de 1994, engage tous les pays qui l'ont signé à concevoir et à réaliser des programmes de lutte contre la désertification, en faisant participer tous les acteurs : administration, universités, centres de recherche, sociétés civiles et populations riveraines.

Une priorité de la politique environnementale

L'Algérie, signataire de la Convention, a inscrit depuis longtemps l'action contre l'avancée du désert comme l'une des priorités de sa politique environnementale telle qu'elle est menée par les pouvoirs publics. Le ministère de l'Agriculture a, dès le début des années 1970, délimité un territoire, considéré à l'époque comme zone tampon, à partir duquel une stratégie de lutte devait être menée. Il s'agit du territoire des Hauts-Plateaux enserrés entre les monts du Tell et les monts de l'Atlas saharien. Ce territoire, au bout de trois décennies, a fini par être lui-même fragilisé au point où la menace s'est étendue vers le Nord du pays, d'autant plus que, au cours de la période noire du terrorisme, des espaces forestiers ont disparu laissant dégarni des milliers d'hectares à quelques dizaines de kilomètres de la mer.

Pendant les années 1970, les travaux du Barrage vert ont ciblé les monts de l'Atlas saharien et des territoires relevant des derniers contreforts de l'Atlas tellien. Cet ouvrage, qui prend naissance de la frontière marocaine et qui aboutit à la frontière tunisienne, sous forme de couloir, n'a pas pu tenir toutes ses promesses. En plus de quelques erreurs techniques (monoculture de pin d'Alep), les

promoteurs du projet n'avaient pas complètement intégré les populations rurales habitant ces espaces à la lutte contre la désertification. Avec les projets de proximité de développement rural intégré (Ppdri) menée depuis 2009 dans la même région, l'on se rend compte que la dimension humaine est déterminante dans ce genre d'entreprise. Pour que les ménages ruraux adhèrent au projet et puissent travailler à sa sauvegarde (en évitant les pâturages et d'autres actions de sabotage), il importe qu'ils soient associés de façon à ce qu'ils bénéficient d'actions de développement susceptibles de relever leur niveau de vie : plantations fruitières, élevage familial, emplois créés dans l'artisanat, habitat rural, électrification, ouvrages d'hydraulique pastorale...etc.

Impliquer les populations

Les manifestations du phénomène de la dégradation des sols par la désertification sont multiples et variées. Néanmoins, la forme la plus connue, observée in situ ou par des images satellitaires, est sans aucun doute la réduction drastique du couvert végétal sur plusieurs portions du territoire (plantes steppiques, nappes alfatières, maquis,...).

Avant la nouvelle étude portant sur la réhabilitation et l'extension du Barrage vert, et dans le cadre des programmes de développement rural, le ministère de l'Agriculture a intégré dans les territoires concernés par ce phénomène des actions de protection dans les projets de proximité (Ppdri). Ces actions de protection et de réhabilitation des territoires ruraux ont ciblé les populations habitant des localités situées dans le couloir des Hauts-Plateaux et des monts de l'Atlas saharien. Les projets en question ont porté sur des actions de reboisement, de fixation de berges, de réhabilitation des parcours (plantations ou ensemencement destinés à augmenter l'offre fourragère), d'aide à la femme rurale (apiculture, aviculture, artisa-

nat) et d'autres actions susceptibles de relever le niveau de vie des ménages. Car, le diagnostic a été établi que l'action de dégradation que l'homme provoque dans son milieu naturel est souvent liée à ce qui est appelé la «stratégie de survie», par laquelle les populations, faute d'alternative viable, cherchent à puiser les derniers éléments vivants de leur milieu, quitte à... le désertifier.

Donc, l'action des pouvoirs publics tendant à relever le niveau de vie des populations, par des projets de développement durable, contribue nécessairement à la préservation des ressources naturelles existantes et même à leur croissance.

Le phénomène de la désertification se matérialise par la dégradation de la structure et de la texture du sol, lequel aura déjà perdu son armature qu'était le couvert végétal. Mais, il s'accroît davantage par l'exposition de ce même sol, maintenant dénudé, aux phénomènes climatiques, dont les plus connus sont les pluies torrentielles (pendant les orages) et le vent. Cela produit une érosion hydrique et/ou éolienne. À l'échelle mondiale, on évalue les pertes de sol provoquées par l'érosion hydrique à quelque 25 milliards de tonnes de sol par an. Les géologues et les pédologues ont calculé que, pour reconstituer deux centimètres de hauteur du sol, il faut une durée minimale de 10 siècles ! Ils considèrent alors, à l'échelle de la vie humaine, que la couche de terre perdue par le phénomène de l'érosion est perdue presque définitivement. En d'autres termes, tous les efforts des hommes pour agir contre un tel désastre ne feront que relativiser le phénomène.

Les changements climatiques n'ont pas de frontière

Les changements climatiques, qui font régner sur beaucoup de territoires de la planète, alternativement, des pluies torrentielles ou des cycles de sécheresse, n'ont pas manqué d'aggraver les conséquences des anciennes mauvaises pratiques culturelles sur les territoires sensibles de l'Algérie, à savoir le couloir des Hauts-Plateaux et les zones de montagne. Pourtant, selon des chiffres des organisations internationales chargées de la protection de l'environnement, le continent africain n'est responsable qu'à hauteur de 3% de la production des gaz à effet de serre (GES) conduisant aux changements climatiques. La logique de la solidarité internationale voudrait que, à des dégâts «sans frontière», faisant subir à des pays éloignés des dommages collatéraux par une industrie mal maîtrisée, il y ait également une action solidaire, internationale, pour la lutte contre la désertification. C'est dans cet esprit que s'inscrit, en quelque sorte, l'action de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (Unccd), d'autant plus que, depuis une vingtaine d'années, un concept nouveau a fait son apparition dans le lexique de la géographie humaine : les migrations climatiques. Une épreuve qui se greffe à la dictature politique de plusieurs pays du Sud, ayant déjà produit ses exilés. En effets, des millions de personnes - en Afrique et en Asie - ont été poussées par les sécheresses cycliques et les inondations à une mobilité continue, leur faisant traverser pays et continents à la recherche de nourriture, d'un emploi et d'un minimum de stabilité.

La lutte contre la désertification revêt en Algérie un caractère d'urgence inscrit comme tel dans les programmes du ministère de l'Agriculture. Ces programmes sont pris en charge principalement par la direction générale des forêts (DGF) et le Haut commissariat au développement de la steppe (Hcds), conjointement avec l'Université, les bureaux d'études et les centres de recherche.

S. T.

Prix du pétrole

Le Brent toujours en hausse à 51,20 dollars

Les cours du pétrole ont augmenté hier à Londres, sur fond d'espoirs de voir les stocks américains de brut à nouveau décliner et après l'échec des négociations avec les rebelles au Nigeria, ce qui laissait présager de nouvelles perturbations de la production.



Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 51,20 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 58 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 63 cents à 50,48 dollars.

«Le pétrole est de retour au-dessus des 50 dollars le baril», se rapprochant des sommets atteints début juin, «sur fond d'espoirs qu'une

nouvelle baisse des stocks américains sera évidente dans les données de l'Energy Information Administration (EIA, une antenne du département américain de l'Energie) ce mercredi, faisant écho à celles de l'American Petroleum Institute (API)» publiées après la clôture des échanges mardi, observaient Michael van Dulken et Augustin Eden, analystes chez Accendo Markets.

Selon les estimations de la fédération professionnelle API, les réserves américaines de brut ont décliné de 5,2 millions de barils la semaine dernière, ce qui constituerait, si ces données sont confirmées par les

chiffres du département américain de l'Energie (DoE) attendus cet après-midi, la plus importante baisse hebdomadaire enregistrée jusqu'à présent cette année, relevait Stephen Brennock, analyste chez PVM.

«Les stocks au terminal pétrolier de Cushing (Oklahoma, centre-sud, stocks qui servent de référence au pétrole échangé à New York, Ndlr) et ceux de produits distillés ont également diminué», soulignaient les analystes de Commerzbank, précisant toutefois que les chiffres de l'API ne s'étaient pas illustrés par leur grande fiabilité ces dernières semaines,

étant régulièrement contredits par les données officielles du DoE.

De leur côté, les analystes interrogés par l'agence Bloomberg anticipaient, selon une prévision médiane, une baisse des réserves de brut de 1,5 million de barils, ainsi qu'un déclin des stocks d'essence d'un million de barils et une progression d'un million de barils également des réserves de produits distillés (dont le gazole, le fioul de chauffage et le kérosène).

Par ailleurs, les cours du brut ont également bénéficié des derniers développements en provenance du Nigeria, le premier exportateur africain de pétrole, où les rebelles qui multiplient depuis plusieurs semaines les attaques contre des installations pétrolières ont démenti le fait qu'ils étaient parvenus à un accord de cessez-le-feu d'un mois avec le gouvernement, comme annoncé auparavant par un responsable pétrolier nigérian, notait M. Brennock. «Cela signifie qu'il y a toujours un risque d'interruptions prolongées de production dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. La production pétrolière nigériane a déjà plongé à son plus bas niveau en plus de vingt ans en raison de ces attaques» des rebelles, commentaient les experts de Commerzbank.

Depuis le début de l'année, le Nigeria est frappé par une accélération de sabotages par des groupes rebelles, notamment les Vengeurs du Delta du Niger (NDA), ce qui a largement contribué à soutenir les cours lors des dernières semaines.

L. R.

Développement des PME

La nouvelle loi d'orientation présentée au prochain Conseil des ministres

Le projet de la nouvelle loi d'orientation sur le développement des PME sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres, a annoncé le directeur des PME au ministère de l'Industrie et des Mines, Abdelghani Mebarek. Ce nouveau texte «s'inscrit dans le cadre de la révision du dispositif de soutien aux entreprises et prévoit de nouveaux avantages liés à la création et au développement des PME et de start-up», a affirmé M. Mebarek lors d'une rencontre tenue mardi soir sur la participation algérienne à l'événement mondial dédié à l'innovation et la technologie (Vivatechology Paris), prévu du 30 juin au 2 juillet en France. Il prévoit, entre autres, la création «d'un fonds d'amorçage destiné à accompagner financièrement les jeunes entreprises dans leurs premiers pas», a indiqué ce responsable à des journalistes en marge de la réunion. Ce fonds devrait notamment permettre de financer «les frais préalables à la commercialisation du premier produit, service ou solution de l'entreprise comme la prise en charge des salaires, des frais de recherche et développement, des conseils juridiques ou des business plans», a-t-il expliqué. Outre la loi d'orientation pour le développement des PME, ce dispositif de soutien aux entreprises sera également renforcé par d'autres textes de lois comme ceux de la normalisation et de la métrologies qui devraient être adoptés avant fin 2016, a indiqué M. Mebarek. «Il s'agit d'un arsenal juridique destiné à assurer l'accompagnement des entreprises», a-t-il souligné. «La situation économique difficile que connaît aujourd'hui l'Algérie nous pousse à réfléchir davantage pour soutenir l'émergence, le développement et la pérennisation des start-up algériennes», a ajouté ce responsable. M. Mebarek a aussi fait valoir que la mise en place d'un département ministériel dédié à l'économie numérique «s'inscrit dans le cadre de cette démarche». Evoquant, d'autre part, la participation algérienne à l'événement Vivatechology Paris (Vivatech), le représentant du ministère de l'Industrie a mis l'accent sur la nécessité «d'institutionnaliser» cette participation pour les prochaines éditions de Vivatech qui constitue un carrefour mondial de l'innovation, de la technologie et de l'économie basée sur le savoir. A noter que 10 start-up algériennes ont été sélectionnées pour prendre part à cette rencontre internationale annuelle qui verra la participation de plus de 5 000 start-up venues des cinq continents en plus de 400 intervenants de renommée mondiale et dont la plupart sont des patrons des grandes firmes internationales. Les jeunes promoteurs algériens présenteront à cette occasion leurs services et solutions en matière de télégestion des services publics, les paiements électroniques par le biais d'objets connectés (smartphones, TV...), systèmes de protection anti-volet de véhicules, les plates-formes de statistiques économiques. L'objectif de cette participation porte, en premier lieu, sur la mise en réseau des start-up algériennes avec leur paires des autres pays, mais aussi essayer de trouver des investisseurs et des clients potentiels parmi les patrons des firmes présentes, ont expliqué ces jeunes porteurs de projets.

T. A.

Thon rouge

Une réunion déterminante pour rétablir le quota de l'Algérie

La prochaine réunion de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta) sera «déterminante» pour l'Algérie dans le processus de restitution total de son quota de thon rouge, a indiqué à l'APS un responsable au ministère de l'Agriculture.

La réunion annuelle de la Cicta, prévue en novembre prochain au Portugal, «sera très importante et déterminante pour l'accélération du processus de règlement du préjudice causé à l'Algérie en 2010 lorsqu'elle s'est vue amputée de 80% de son quota historique de thon rouge» qui était de 680 tonnes, explique M. Kamel Neghli, chef de cabinet et chargé de la pêche au ministère de l'Agriculture, du déve-

loppement rural et de la pêche.

Lors de sa dernière session tenue à Malte, cette organisation avait reconnu, selon lui, la nécessité de régler le plus rapidement possible cette situation et a donc mis en place un programme de travail ad hoc.

Ce qui prédit que la réunion prochaine sera «une étape importante» dans le processus du rétablissement total de la quote-part algérienne, avance-t-il.

Cette évolution positive, poursuit-il, fait suite à la position de la délégation algérienne qui s'était montrée ferme lors de la dernière réunion de la Cicta en 2015 : «Le moment est venu pour l'Algérie d'agir, non en prenant ce qui ne lui appartient pas, mais en reprenant

son dû de facto et de jure», avait noté la délégation. C'est dans ce sillage que la Cicta a provoqué la tenue de deux intersessions, à Madrid et au Japon, pour étudier spécialement le cas de l'Algérie.

Pour rappel, en profitant de l'absence de la délégation algérienne à la 17^{ème} réunion annuelle de la Cicta en 2010, cette organisation avait réduit le quota de l'Algérie pour le porter à 1% du Total admissible des captures (TAC) contre 5% auparavant.

Les 418 tonnes retirées avaient été partagées entre quatre pays: Libye, Turquie, Égypte et Syrie.

Lors de sa réunion d'Agadir en 2012, cette organisation intergouvernementale avait reconnu le tort causé à l'Algérie. Depuis, les délé-

gués algériens n'ont cessé de réclamer une augmentation du quota par rapport au TAC lequel est dicté par les scientifiques en se basant sur l'état du stock mondial du thon rouge qui était une espèce victime de surpêche.

En 2013, le comité scientifique de la Cicta a annoncé une reconstitution rapide du stock du thon rouge, un poisson évoluant entre la Méditerranée et l'Atlantique Est, l'estimant à 585 000 tonnes contre 150 000 T en 2008.

En se basant sur ces données, l'organisation a décidé en 2014 d'augmenter le TAC de 13 500 t à 23 155 t sur quatre ans, soit jusqu'en 2017. L'Algérie a bénéficié alors d'une augmentation graduelle de son quota qui est passé de 243

t, en 2014 à 370 t, en 2015 et à 460 t, en 2016 avant d'arriver au quota de 543 t en 2017 qui représente 2% du TAC.

Hormis le principe acquis en 2012 auprès de cette organisation pour la restitution de son quota historique ainsi que les augmentations partielles et graduelles opérées depuis, l'Algérie demande à «avoir une visibilité totale» sur le processus, explique-t-on.

L'Algérie, qui a relevé des insuffisances enregistrées récemment dans le fonctionnement de la Cicta veut voir lors des prochaines réunions, dont celle de novembre prochain, le dénouement définitif du processus de restitution de son dû.

T. K.

Bourek annabi

Un "label" spécifique de la Coquette

Si la cuisine demeure "une affaire de femmes" en règle générale, en ce mois sacré, il en va autrement à Annaba où durant cette période le bourek constitue une quasi-spécialité masculine.



De tous les mets traditionnels, c'est bien le bourek qui semble à Annaba continuer de tenir tête à la marée des magasins de fast-food et de la restauration rapide. Indétrônable, ce mets semble encore avoir de beaux jours à couler.

T. M.

Scouts musulmans algériens Ouverture de 200 restaurants

Quelque 200 restaurants ont été ouverts et plus de 20.000 colis alimentaires distribués par les Scouts musulmans algériens (SMA) depuis le début du mois de Ramadhan, a annoncé le Commandant général des SMA, Mohamed Bouallag.

Contacté par l'APS, M. Bouallag a précisé que 200 restaurants avaient été ouverts par les SMA au profit des nécessiteux et passagers à travers différentes wilayas du pays en plus de la distribution de plus de 20.000 colis alimentaires aux familles démunies recensées grâce aux actions de proximité des jeunes scouts.

Selon le même responsable, des restaurants ont été ouverts à proximité des voies express en vue de permettre aux usagers de la route de prendre un repas chaud au moment de l'iftar.

Ainsi, 80.000 repas chauds ont été distribués depuis le début du mois sacré ainsi que plus de 30.000 autres aux familles.

Dans le but de mener à bien cette opération, 2.000 bénévoles parmi les scouts ont été mobilisés aux côtés d'autres jeunes invités à participer à cet élan de solidarité.

Par ailleurs, les SMA comptent distribuer 6.000 tenues pour enfants à l'occasion de Aid El-Fitr outre l'organisation de concours de récitation du Saint Coran qui seront sanctionnés par la remise de prix aux lauréats.

M. Bouallag a rappelé que certaines de ces activités de bienfaisance s'inscrivaient dans le cadre de la contribution des SMA à l'action de solidarité propre à ce mois de piété.

H. A.

Accompagnant la traditionnelle chorba, ce met léger est essentiellement préparé avec du fromage, des olives et de la purée de pomme de terre. Le tout est enroulé dans des feuilles de khatfa (appelées diouls dans d'autres régions du pays), réalisées à base de semoule et de blé dur.

Les jeunes préparateurs de bourek annabi n'hésitent pas à rajouter d'autres ingrédients pour davantage de saveurs au grand régal des papilles de leurs clients. Viande hachée, poulet, escalope, crevette et thon sont proposés et les fins gourmets en choisissent un ingrédient ou deux, parfois un mélange de tout pour un cocktail de saveurs agréables. Durant le ramadhan, la présence du bourek sur la meïda du f'tour est pratiquement sacrosainte à Annaba et, dans beau-

coup de maisons, les ménagères sont libérées de la charge de sa préparation par les hommes qui semblent prendre du plaisir à préparer eux-mêmes leur bourek du f'tour.

Le bourek, une affaire d'hommes

D'autres Annabis considérant aussi que le bourek est affaire d'homme libèrent aussi leurs épouses de la charge de sa préparation en l'achetant. Au cœur de la Coquette, se multiplient les commerces de préparation de bourek mais tous n'ont pas la même réputation. Ainsi Amar de la cité Bouzerade Hocine et le restaurant Bourek Annabi de la cité Didouche-Mourad s'affirment au "top two" des meilleurs préparateurs de bourek.

Pour un des cuistots de chez "Amar", le

bourek annabi est un label dont la réputation est établie à travers le pays et même parmi la communauté algérienne installée en France, au Canada et en Grande-Bretagne.

La préparation des feuilles de bourek est, elle, une activité annexe dans laquelle se sont spécialisées plusieurs femmes au foyer qui en font une source de revenus complémentaires avec un tarif allant de 5 à 10 DA la feuille. Ces diouls, faits maison, sont vendus sur les places commerçantes et aux entrées des boucheries de la ville.

Pour les préparateurs de bourek dont les boutiques sont légion à Annaba, cette activité est très lucrative avec un bourek cédé à 100 DA pour un "ordinaire", tandis que pour le spécial, le prix monte au fur à mesure que le client devient plus exigeant en saveurs et ingrédients.

Centres commerciaux à Oran

Autre endroit de divertissement durant les soirées de ramadhan

Les grandes surfaces et centres commerciaux nouvellement réalisés à Oran sont devenus une destination privilégiée après l'iftar.

En plus des sorties dans les espaces verts et jardins et au niveau des ronds points de la ville à la recherche de divertissement, les oranais prennent du plaisir à faire du shopping dans les centres commerciaux ouverts le soir.

Ces grandes surfaces attirent de plus en plus de familles après la rupture du jeûne et connaissent un mouvement ininterrompu jusqu'à 2 heures du matin. L'affluence engendre un embouteillage sur les routes menant à ces supermarchés à partir de 21H30mn, avec des pics après la prière de Tarawih (surérogatoires).

Alors que certaines familles y affluent pour faire emplette, d'autres se contentent de s'offrir une récréation surtout que ces grandes surfaces disposent d'espaces de loisirs, notamment pour enfants, et de crémeries. Un shopping après l'iftar procure du bien aux ménagères après une rude journée de labeur, comme l'ont affirmé nombreuses d'entre-elles rencontrées dans ces espaces.

Karima, une ménagère rencontrée dans un centre commercial à la cité "Es-salem" (Ex Saint Hubert), trouve que cet espace est devenu un véritable exutoire pour elle après une longue et difficile journée à la maison à s'occuper des enfants et du f'tour. Le manque de lieux de divertissement à Oran fait

que ce centre très animé est devenu une destination favorite pour elle et pour sa famille, a-t-elle fait savoir, déclarant trouver "inconcevable de sortir la journée notamment en telle période caniculaire. Je fais toutes mes courses le soir et en même temps, mes enfants peuvent se divertir".

Pour El Alia le confort et la sécurité sont les choses qui l'attirent le plus dans ces espaces qu'elle visite au moins une fois par semaine. "Ce qui intéresse le plus le citoyen c'est sa sécurité celle de ses enfants et ces grandes surfaces la procurent", a-t-elle souligné.

Des espaces pour les grands et les petits

De son côté, Mohamed explique que son penchant pour le shopping le soir est motivé par un désir d'éviter les sautes d'humeur pendant le jeûne, surtout qu'il a pris "la décision de s'abstenir de fumer définitivement", ajoutant que les grandes surfaces rassemblent tous les moyens de loisirs et de distractions comme les salles de cinéma en (7D), des halls de bowling et jeux électroniques et des salles de jeux pour les enfants, ainsi que des cafétérias, des crémeries et des fast-food.

Saïd, fonctionnaire et passionné du shopping, trouve que les prix pratiqués dans les grandes surfaces sont les mêmes qu'ailleurs et parfois mieux.

Bien que ces structures peuvent procurer du bien du point

de vue activités récréatives, les embouteillages rencontrés sur la route et la saturation des parkings gâchent le charme de telles sorties.

Parfois, le visiteur est obligé d'attendre des heures pour dénicher une place au parking. Dans les meilleurs des cas, il trouve une place de stationnement dans des endroits éloignés du centre commercial.

Rencontrée au supermarché "Lieper City", Amina a indiqué avoir visité ce lieu trois fois depuis le début du mois sacré et dans l'une des ces visites elle a rebroussé chemin après plus d'une heure et demi d'attente, soulignant que c'est l'unique point noir de ces espaces commerciaux.

Pour Mokhtar, de grands embouteillages commencent avant même d'arriver et les visiteurs doivent venir plus tôt pour décrocher une place dans le parking. "Une fois le parking rempli, nous sommes obligés de chercher un stationnement dehors au risque de faire l'objet de vol", a-t-il dit.

En dépit de ces péripéties, l'engouement demeure si fort pour les grandes surfaces, qui ont largement contribué à donner un nouveau cachet à El Bahia.

Un nouveau centre commercial de la marque "Ardis" avait été inauguré dernièrement. Au moins cinq autres grandes surfaces seront ouvertes prochainement pour contribuer à l'éradication du commerce informel, a estimé le wali.

R. T.

Tipasa

Préparatifs pour la distribution de plus de 1000 logements



La wilaya de Tipasa procède, actuellement, aux dernières retouches pour la distribution, demain mercredi, de plus de 1000 logements (de différentes formules), soit la plus grande opération du genre de l'année 2016, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale du Logement.

Des préparatifs sont en cours pour l'organisation, au siège de la wilaya, d'une cérémonie de remise des clés de plus de 1000 logements de type socioparticipatifs et promotionnels aidés à Tipasa (122),

Cherchell(100) et Daouda (838), a-t-on ajouté de même source.

L'opération, qui sera présidée par le wali Abdelkader kadi, est inscrite au titre de la nouvelle dynamique imprimée à la distribution des logements achevés de réalisation dans la wilaya, selon la source, qui a souligné que les promoteurs immobiliers de la wilaya ont été pressés d'achever leur chantiers, en vue de la consécration de cette démarche, parallèlement aux instructions données aux entreprises Sonelgaz et Seal afin de raccorder les cités parachevées avec les réseaux d'électricité, gaz et eau ½ dans les plus brefs délais.

«L'attribution de logements achevés de réalisation est souvent entravée par faute de travaux d'aménagements» relève t-on de même source.

Vers la fin 2015, la wilaya de Tipasa a enregistré la distribution des derniers logements du programme AADL 1 ayant profité à quelque 1.351 souscripteurs, est-il signa-

lé. Dans le même sillage, il a été procédé, la semaine dernière, à la remise des clés de 195 logements FNPOS à Khemisti, et 80 logements socio-locatifs à Sidi Amar.

Le wali avait insisté, à cette occasion, auprès des responsables des collectivités locales, en vue du parachèvement des enquêtes sociales relatives à la distribution de 9000 logements, juste après le mois sacré du Ramadhan.

Un programme global de près de 76.000 logements, tous types confondus, a été affecté à la wilaya, durant les deux quinquennaux écoulés, selon la direction du logement, qui signale un retard accusé dans le lancement de 19.000 unités, à cause du déficit en foncier.

Parallèlement, plus de 13.000 unités ont été lancées en travaux jusqu'à fin 2015, selon les chiffres fournis par la même direction.

Riad D.

Aïn Temouchent

Remise des clés de logements à El Mellah

Une cérémonie de remise des clés de 171 logements de type LPP s'est déroulée mardi dans la commune d'El Mellah, en présence du wali d'Aïn Temouchent, Hamou Touhami.

Ces logements (150 + 21) sont implantés dans deux nouvelles cités d'habitation qui

disposent de toutes les commodités et infrastructures nécessaires à la vie quotidienne de la population, a-t-on appris auprès de la wilaya.

L'opération d'attribution de logements LPP se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours puisqu'il est prévu la remise des clés

de 642 logements respectivement dans les communes d'Aïn Temouchent, Chaabat El Ham, Tamezoura, Ouabelil et Aïn Tolba. En 2017, il est prévu l'attribution de 2.167 logements LPP à travers le territoire de la wilaya, a-t-on ajouté de même source.

R. R.

Adrar

Des enfants bénéficient de colonies de vacances sur le littoral

Au moins 2.250 enfants issus de différentes communes de la wilaya d'Adrar bénéficieront de colonies de vacances dans les zones côtières du pays, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Répartis en cinq (5) contingents, ces estivaux vont passer un séjour au niveau de trois

camps de vacances, à savoir Kadous dans la commune d'Aïn-Taya (Alger), El-Amel et Bousmail (Tipaza), a-t-on précisé.

Plus de 40 bus ont été mobilisés pour assurer le transport de ces estivaux, en plus des encadreurs et des animateurs relevant du secteur de la jeunesse et des sports, devant les accompagner.

Le premier contingent composé de 350 enfants a pris le départ vers les camps de Kadous et El-Amel, tandis que le départ du deuxième groupe (600 enfants) est programmé après la fête de l'Aïd El-Fitr vers les deux camps de la wilaya de Tipaza.

Le départ du troisième contingent de ces jeunes vacanciers est prévu pour la mi-juillet

prochain, s'ensuivront les quatrième et cinquième composé de 350 enfants chacun.

Un «riche» programme, englobant diverses activités culturelles sportives et récréatives, en plus de sorties vers des sites touristiques durant leur séjour, a été élaboré par la DJS en faveur de ces jeunes estivaux.

R. A.

Oran

Projet de tri sélectif des déchets au niveau de trois plages

■ La direction de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) lancera dans les prochains jours un projet de tri sélectif des déchets au niveau des plages oranaises, a-t-on indiqué lors d'une réunion de l'exécutif consacrée à la saison estivale 2016.

Il s'agira, dans un premier temps, d'une opération pilote au niveau de trois plages où seront installés des bacs pour collecter les bouteilles en matière plastique qui constituent une bonne partie des déchets dans les plages, a souligné Mme Dalila Chellel, directrice des CET d'Oran, en marge de cette réunion.

Le tri des déchets se fera au niveau du centre d'El Ançor et les déchets non recyclables seront acheminés vers le CET de Hassi Bounif, a-t-on indiqué.

Les bouteilles en matière plastique seront recyclées notamment dans le domaine du textile, a précisé Mme Chellel, expliquant que le recyclage réduit le tonnage des déchets à enfouir ce qui prolonge la durée de vie des casiers au niveau des CET.

Farid D.

Ouargla

77 micro-entreprises de jeunes entrées en activité

■ Au moins 77 micro-entreprises, montées par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), sont entrées en activité depuis le début de l'année à Ouargla, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme d'aide à l'emploi.

Ces entités économiques, implantées dans différentes régions de la wilaya, actives dans des secteurs divers, dont l'agriculture, l'industrie et les services, en plus d'activités artisanales telles que la plomberie sanitaire, l'électricité et la peinture bâtiment, ainsi que l'électricité et la mécanique-autos, selon les besoins du marché local, a-t-on précisé.

Ces micro-entreprises, qui ont permis de générer 188 emplois permanents, sont appelées à donner une impulsion à l'action de développement local, a-t-on souligné à l'antenne locale de l'ANSEJ.

L'ANSEJ d'Ouargla a validé 31 dossiers de promoteurs ayant rempli les conditions requises et ont enregistré le dépôt de 31 dossiers de montage de microprojets dans des segments d'activités divers et ce, depuis le début de l'année en cours à la date du 20 juin courant, selon la même source.

Pour leur part, les institutions bancaires ont, sur la même période, financé 29 microprojets dans la wilaya d'Ouargla pour leur permettre d'entamer leur activités, et ont approuvé 44 dossiers de jeunes promoteurs éligibles au financement, a-t-on fait savoir également à l'antenne locale de l'ANSEJ.

R. N.

CONFLITS ▶▶

Syrie

25 civils dont six enfants tués dans des raids à Raqa

25 civils, dont six enfants, ont été tués dans des raids aériens sur Raqa, le fief du groupe Etat islamique (EI) en Syrie, a indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).



Les raids menés mardi ont visé plusieurs quartiers de la ville de Raqa et fait des dizaines de blessés dont certains sont dans un état critique, a précisé l'Osdh, ajoutant qu'il était dans l'immédiat impossible de savoir qui

avait effectué ces frappes.

Les avions syrienne, russe ainsi que celle de la coalition internationale antijihadiste emmenée par les Etats-Unis conduisent des raids contre les positions de l'EI à travers tout le pays en guerre.

Environ 300 000 personnes vivent toujours dans la ville de Raqa, où l'EI est accusé d'utiliser les civils comme "boucliers humains".

Les forces prorégime, appuyées par l'aviation de son allié russe, avait lancé le 3 juin

une offensive pour s'emparer de la ville clé de Tabqa, à une cinquantaine de km à l'ouest de la ville de Raqa, chef-lieu de la province du même nom et capitale de facto de l'EI en Syrie.

Mais les jihadistes ont réussi à les repousser dimanche hors de la province après une contre-attaque, alors que les forces de Damas s'étaient rapprochées à sept km de l'aéroport de Tabqa.

Le régime a perdu plus de 40 hommes dans la contre-attaque des jihadistes, avait indiqué l'Osdh, une organisation basée en Grande-Bretagne qui dispose d'un vaste réseau de sources.

Dans la province voisine d'Alep, plus à l'ouest, l'EI, également sur la défensive, a mené lundi une contre-offensive pour desserrer l'étau autour de son fief de Minbej, assiégé par l'alliance arabo-kurde des Forces démocratiques syriennes (FDS).

Au moins trois kamikazes de l'EI y ont attaqué mardi les FDS près de cette ville, a ajouté l'Osdh sans mentionner de bilan.

L'EI contrôle depuis 2014 Minbej, carrefour routier pour l'approvisionnement des jihadistes entre la frontière turque et la ville de Raqa.

La guerre en Syrie, déclenchée en mars 2011 par la répression de manifestations prodémocratie, a fait plus de 280 000 morts et poussé à la fuite des millions de personnes.

AFP

Nomination d'un nouveau Premier ministre

Le président syrien Bachar al-Assad a nommé hier un nouveau Premier ministre, Imad Khamis, qui détenait jusqu'à présent le portefeuille de l'Electricité, le chargeant de former un nouveau gouvernement, a indiqué l'agence de presse syrienne Sana. «Le président Bachar al Assad a émis le décret 187 chargeant l'ingénieur Imad Khamis de former le gouvernement de la République arabe syrienne», ajoute l'agence. M. Khamis, 54 ans, remplace Wael al-Halqi qui occupait le poste depuis le 9 août 2012. Il présentera dans les prochains jours un nouveau gouvernement alors que la Syrie est plongée dans

une guerre qui a fait plus de 280 000 morts en cinq ans, provoqué la fuite de millions d'habitants et totalement déstabilisé l'économie.

Ce remaniement intervient après l'intronisation du nouveau Parlement issu des élections législatives du 13 avril tenues dans les territoires contrôlés par le régime. Ministre de l'Electricité depuis 2011, M. Khamis est un ingénieur en électricité diplômé de l'université de Damas. Depuis le début de la crise, la production électrique a baissé de 58%, selon l'Etablissement public de production électrique.

R. N.

Comme préalable à un accord de paix

Les rebelles veulent un chef d'Etat «consensuel» au Yémen

Les rebelles houthis au Yémen, opposés aux forces gouvernementales, ont posé mercredi comme préalable à un accord de paix un chef d'Etat «consensuel» pour diriger la transition dans le pays.

La demande des rebelles, qui contrôlent de larges territoires au Yémen dont la capitale Sanaa, intervient au lendemain de l'annonce par le médiateur de l'ONU d'une prochaine Feuille de route pour un règlement du conflit après deux mois de pourparlers de paix à Koweït.

Le plan de paix propose des arrangements de sécurité conformément à la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU et un gouvernement d'union nationale.

Cette résolution prévoit le retrait des rebelles des zones qu'ils contrôlent depuis 2014, la restitution des armes et la remise des institutions de l'Etat au gouvernement du pré-

sident Abd Rabbo Mansour Hadi, reconnu par la communauté internationale.

Les rebelles ont indiqué mercredi dans un communiqué qu'ils s'en tenaient à un consensus sur les principales questions relatives à une transition au Yémen.

«En tête de ces questions, figure la présidence (de la République), qui est au centre des pourparlers et dont dépendent les autres questions comme la formation d'un gouvernement d'union nationale et d'une haute commission militaire et de sécurité», selon le communiqué. Or, le gouvernement souligne que M. Hadi est le président légitime du Yémen et qu'à ce titre il dirigera la transition politique après la conclusion d'un accord de paix. S'adressant mardi par vidéoconférence au Conseil de sécurité, le médiateur de l'ONU, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, a indiqué que les pourparlers de Koweït continuaient d'achop-

per essentiellement sur «le délai prévu et l'articulation entre les différentes mesures» contenues dans ses propositions aux négociateurs. Dans un communiqué mercredi, l'émissaire onusien a fait part à la délégation houthie à Koweït de sa «vive indignation» après la progression, la veille, des rebelles vers la base aérienne stratégique d'Al-Anad (sud-ouest) tenue par la coalition arabe qui soutient les forces pro-Hadi.

«Cela marque un grave développement qui pourrait compromettre les pourparlers» de paix à Koweït, a-t-il ajouté.

La guerre au Yémen oppose les forces pro-Hadi aux Houthis, et alliés (forces restées fidèles à l'ancien président Ali Abdallah Saleh). Elle a fait plus de 6 400 morts et 30 000 blessés depuis l'intervention de la coalition en mars 2015.

Bilal L.

Afghanistan

Les taliban libèrent 21 otages

Les taliban ont libéré 21 otages enlevés mardi dans la province du Helmand, dans le sud de l'Afghanistan, mais le sort de six autres reste inconnu, ont indiqué hier des sources officielles. Les otages avaient été capturés alors qu'ils circulaient à bord de plusieurs bus et camions sur la route Kandahar-Herat, reliant les capitales du sud et de l'est du pays, dans le district particulièrement dangereux de Washir. «21 d'entre eux ont été libérés et se trouvent désormais aux mains de la police», a indiqué le porte-parole du gouverneur du Helmand, Omar Zwack.

Des responsables militaires afghans pour le sud du pays ont assuré dans un communiqué que les otages avaient été libérés lors d'une opération de l'armée mardi soir. Cependant les taliban ont démenti cette annonce auprès de l'AFP, affirmant avoir relâché leurs prisonniers parce qu'ils étaient «innocents», puisqu'ils ne travaillaient pas pour le gouvernement. «Parmi eux, 21 ont été déclarés innocents et relâchés», a déclaré un porte-parole taliban Qari Yousuf Ahmadi, soulignant que six autres restaient en détention. Les insurgés avaient indiqué qu'ils ciblaient les employés du gouvernement dans les véhicules qu'ils interceptent.

Cet enlèvement de voyageurs dans le sud est le dernier en date d'une série d'incidents similaires: des véhicules, généralement des bus, sont interceptés et les voyageurs appelés à descendre. Les taliban trient alors d'un côté les femmes et les enfants, qui sont immédiatement libérés, et de l'autre les hommes, pour vérifier s'ils travaillent pour un service gouvernemental.

Début juin dans la province de Kunduz (nord), les taliban ont exécuté au moins 10 voyageurs qu'ils soupçonnaient d'appartenir aux forces de sécurité. Plusieurs dizaines d'autres passagers avaient été relâchés, mais selon les autorités, huit personnes manqueraient encore à l'appel.

La semaine dernière, plusieurs centaines de personnes avaient manifesté dans Kaboul pour réclamer la libération des otages toujours détenus.

AFP

Turquie

Trois membres supposés de l'EI arrêtés

Trois éléments présumés de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) soupçonnés d'avoir voulu attaquer une manifestation, violemment réprimée samedi dernier à Istanbul, ont été arrêtés la veille, selon des médias locaux. Les trois suspects - un Turc et deux personnes originaires du Caucase russe - ont été interpellés vendredi et maintenus en détention mardi par un tribunal de la mégapole, selon l'agence de presse Dogan.

La police a saisi des vestes explosives et des couteaux militaires, notamment dans leur appartement, ajoute Dogan. La police antiémeutes avait tiré des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour les disperser.

R. N.



Afrique du Sud

Violences dans les townships de Pretoria à l'approche des municipales

A six semaines des municipales, la tension monte en Afrique du Sud. Des violences ont éclaté dans la municipalité de Tshwane, qui englobe Pretoria. Depuis lundi, des heurts sérieux ont éclaté dans plusieurs townships. Des incidents qui semblent être liés aux choix des candidats du parti au pouvoir, l'ANC, pour les élections du 3 août. Mardi après-midi, la situation était sous contrôle, mais encore très tendue.



Atteridge, Mamelodi Winterveldt, Soshanguve... Les heurts se sont propagés depuis lundi. Une vingtaine de bus ont été brûlés, des routes barricadées, la police s'est déployée dans ces différents townships. Les violences ont éclaté lundi après l'annonce par l'ANC (Congrès national africain) de son candidat aux élections municipales.

Des habitants mécontents du candidat choisi sont descendus dans les rues. Ils accusent le parti au pouvoir d'avoir parachuté quelqu'un de l'extérieur. Pour Zizi Kodwa, porte-parole

du parti au pouvoir, ce genre de factionnalisme est inacceptable. " Personne n'a été imposé, assure-t-il. Notre candidate Thoko vit à Tshwane, elle y réside depuis 21 ans. Le débat ne devrait même exister au sein de l'ANC et doit être rejeté par tous les Sud-Africains. On ne peut pas nous dire qu'un Zulu, un Xhosa, un Pedi, ne peut pas diriger cette municipalité parce qu'il ou elle vient d'ailleurs. C'est de la politique du passé. "

Selon Prince Mashele, analyste politique, l'ANC a tenté d'imposer un candidat neutre à Tshwane pour mettre fin aux

luttres entre factions qui risquent de lui faire perdre les élections. " L'ANC est rongé par trois choses : le factionnalisme, la corruption et le manque de dirigeants crédibles. Si vous prenez Tshwane, le maire sortant et son adjoint étaient au coude-à-coude. Et les deux factions qui les soutiennent ne s'entendent pas. Donc oui, il y a division au sein de l'ANC à Tshwane ", confirme-t-il.

L'ANC dément : il n'y a pas de division au sein du parti au pouvoir à Tshwane, estime Gwede Mantashe, le secrétaire général de l'ANC. Les violences qui ont éclaté dans plusieurs townships sont d'ordres criminels.

La municipalité de Tshwane est très convoitée, selon l'analyste politique Ivor Sarakinsky, car elle gère beaucoup d'argent. " Il s'agit vraiment de politique locale, de lutte pour l'accès aux ressources et du système de patronage qui va avec. Le salaire d'un conseiller municipal est l'un des plus élevés au niveau local. Le poste de maire est très prestigieux et il contrôle d'importantes ressources financières. Donc la lutte est vraiment entre deux factions qui veulent contrôler cette manne ", explique-t-il.

En tout cas, selon plusieurs sondages récents, les élections seront particulièrement serrées dans plusieurs grandes villes, dont Johannesburg, Port Elizabeth et Pretoria. Et ces divisions n'arrangent rien.

RFI

Epidémie de la fièvre jaune au Burundi Le gouvernement lance une opération de prévention

■ **Les autorités burundaises ont exigé la carte de vaccination contre l'épidémie de la fièvre jaune dans les pays de la sous-région et aux voyageurs en provenance de ces pays à destination du Burundi, a annoncé mardi, Thadée Ndikumana, porte-parole du ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le sida.**

"Le ministère de la Santé Publique a adressé une note aux autorités du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Sécurité publique pour qu'elles puissent veiller à l'entrée des frontières que les voyageurs qui proviennent de la sous-région puissent se munir de la carte de vaccination contre la fièvre jaune", a déclaré Thadée Ndikumana.

Il a aussi indiqué que les agences de voyage ont été informées qu'elles doivent vérifier avant l'octroi des tickets de voyage que les passagers ont bel et bien été vaccinés contre cette fièvre jaune avant qu'ils ne puissent entrer sur le territoire burundais.

Si le voyageur n'a pas été vacciné, ajoute Thadée Ndikumana, c'est cette même agence de voyage qui retourne le voyageur pour prévenir la contamination au niveau national.

Quant à la population burundaise et aux étrangers qui habitent au Burundi, le porte-parole du ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le sida a indiqué qu'il a été signalé qu'ils doivent se faire vacciner dix jours avant le voyage à l'étranger.

"Les vaccins sont disponibles dans les stocks du Programme élargi de vaccination et sont réservés seulement à la population civile puisque le ministère de la Défense nationale et des Anciens combattants a ses propres vaccins pour les contingents qui vont dans les opérations de maintien de la paix à l'étranger", a rassuré Thadée Ndikumana.

R. A.

Soudan du Sud

L'ONU réclame des sanctions après l'attaque de Malakal

L'ONU a demandé au gouvernement sud-soudanais de traduire en justice les responsables d'une attaque menée en février contre un camp de déplacés géré par les Nations unies à Malakal, capitale de l'Etat pétrolier du Haut-Nil (nord-est).

Dans un rapport d'enquête transmis au Conseil de sécurité de l'ONU, le secrétaire général Ban Ki-moon estime que "le gouvernement transitoire d'union nationale doit demander des comptes" aux responsables, "dont les dirigeants politiques et militaires de l'Etat du Haut-Nil".

Selon les conclusions de l'enquête menée sur place par une équipe de l'ONU en mai, certains des assaillants qui ont pénétré dans le camp les 17 et

18 février "portaient des uniformes de l'armée sud-soudanaise (Spla)".

Ils ont utilisé "des armes perfectionnées, dont des balles traçantes et des grenades" lors de cette attaque, qui a fait au moins 30 morts et 123 blessés.

Ils se sont attaqués "systématiquement" aux campements des ethnies Nuer et Shilluk tandis que les zones habitées par les communautés Dinka et Darfuri étaient épargnées. De plus, les 4.000 membres de ces deux dernières communautés avaient été évacués auparavant du camp à bord de camions "avec l'aide de soldats gouvernementaux".

Etant donné que l'armée gouvernementale "était la seule force armée contrôlant la ville de Malakal, il est difficile d'exonérer les commandants

locaux de l'armée et les milices gouvernementales de toute implication dans cet incident", souligne l'ONU.

Les Nations unies demandent aussi au président et au vice-président du Soudan du Sud de diffuser un message télévisé "condamnant toute forme d'attaque" contre les civils, en particulier dans des sites protégés par les Casques bleus.

Il faut aussi maintenir le camp de Malakal, "du moins à court terme, jusqu'à ce que la sécurité et la situation politique s'améliorent" et donner à la mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss), dont le mandat doit être renouvelé avant août, les moyens "d'améliorer sa capacité à protéger les civils".

R. A.

Centrafrique

Une experte de l'ONU appelle à rétablir l'autorité de l'Etat

L'experte de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine, Marie-Thérèse Keita Bocoum, a appelé, dans un communiqué de presse publié mardi, à désarmer les groupes armés en Centrafrique et rétablir l'autorité de l'Etat. Mme Keita Bocoum vient d'effectuer une visite en Centrafrique. "Au cours de ma visite, j'ai fait le constat d'une société civile inquiète et qui attend de voir les premières mesures du gouvernement se réaliser de manière inclusive et stratégique, notamment

en matière de sécurité et de justice. J'ai aussi noté la frustration et le sentiment d'exclusion parmi les jeunes, les femmes et les communautés religieuses, à Bangui et l'intérieur du pays", a-t-elle déclaré.

Elle a invité "le gouvernement, en coordination avec les forces internationales, à mettre en oeuvre des mesures robustes pour faire cesser les affrontements, assurer l'impératif de protection des civils et des acteurs humanitaires, et porter assistance aux victimes et aux personnes déplacées".

Mme Keita Bocoum a également insisté sur le fait que des mécanismes non-judiciaires de recherche de la vérité et des mesures de réparation "seront nécessaires pour faire la lumière sur le passé, tourner la page de l'héritage des violences antérieures et garantir la non-répétition".

Lors de son séjour en Centrafrique, Mme Keita Bocoum a rencontré plusieurs représentants du nouveau gouvernement centrafricain, y compris le Premier ministre, les ministres de la Justice, de l'Intérieur, de la

Sécurité publique et de l'Administration du territoire. Elle a également échangé des points de vue avec le président de l'Assemblée nationale centrafricaine, des partenaires internationaux, des représentants de la société civile et des autorités religieuses.

Mme Keita Bocoum doit présenter son rapport final sur la situation des droits de l'Homme en Centrafrique au Conseil des droits de l'homme en septembre prochain.

Reda A.

La Grèce rejoint la guerre du gaz de l'OTAN contre la Russie

Il y a seulement dix-huit mois, les projets d'un important pipeline de gaz naturel dans le sud de l'Europe, depuis les champs gaziers russes de l'autre côté de la mer Noire, jusqu'en Turquie et à la frontière gréco-turque, étaient en négociation entre le président russe Poutine et le Turc Erdogan.

Par F. William Engdahl

Le Turkish Stream – c'est le nom du pipeline – avait été proposé lors de discussions entre Poutine et Recep Tayyip Erdoğan, en décembre 2014 à Ankara, après que le sabotage économique de l'Union européenne eût forcé la Russie à annuler ses plans pour son gazoduc South Stream à travers la Bulgarie et les pays de l'Europe du Sud-Est et du Sud. Aujourd'hui, la Grèce a décidé de manière stupide de rejoindre la guerre du gaz de l'OTAN contre la Russie, en signant un accord beaucoup plus coûteux, pour construire ce qui s'appelle le Trans-Adriatic Pipeline, prévu pour transporter le gaz du champ offshore de Bakou Shan Deniz II par la Grèce, à travers l'Albanie puis sous l'Adriatique jusqu'en Italie. La géopolitique européenne du gaz devient rapidement aussi risquée que sa géopolitique pétrolière.

Le 17 mai, Alexis Tsipras, roi-des-opportunistes et Premier ministre grec, a signé un accord à Thessalonique pour inaugurer le lancement de la construction des 550 km du Trans-Adriatic Pipeline (TAP) à travers la Grèce. Tsipras a fait la publicité de ce projet estimé à \$1.5 milliard auprès des médias, comme «l'un des plus grands projets d'investissement étranger réalisé en Grèce». Des bureaucrates de l'Union européenne assistaient à la cérémonie, ainsi que des hauts fonctionnaires de Grèce, de Turquie, d'Albanie, d'Italie et de Bulgarie.

Assez curieusement, le Département d'État des États-Unis était aussi présent, bien que ces derniers ne participent pas directement aux accords sur l'énergie internes à l'UE. Indirectement, depuis la dissolution de l'Union soviétique au début des années 1990, cependant, Washington a été au centre des stratégies énergétiques de l'UE, dans une tentative de saboter le russe Gazprom à chaque occasion. L'essence de la guerre du gaz de l'UE est l'effort des États-Unis, directement via la pression exercée par Washington et par l'OTAN, et indirectement via des amis dans la Commission européenne, pour affaiblir ou saboter purement et simplement les exportations de Gazprom sur les marchés de l'Union. En raison des réglementations européennes sur le gaz à effet de serre, et de la sortie progressive du nucléaire de l'Allemagne, la demande de gaz naturel pour remplacer le charbon et d'autres combustibles dans les pays de l'Union européenne va augmenter considérablement, tout comme le besoin d'importer le gaz. Au cours des quatre prochaines années, les importations de gaz passeront des 45% actuels de la consommation totale de l'UE, à environ 65% vers 2020.

Le TAP insensé

Le Trans-Adriatic Pipeline est une portion d'une chaîne de gazoducs beaucoup plus chère et plus longue, qui doit relier le champ gazier offshore Shah Deniz II d'Azerbaïdjan en contournant les options russes. Le TAP doit acheminer du gaz d'Azerbaïdjan provenant du Shah Deniz II, sur les marchés de l'UE à travers la Grèce et l'Albanie. Les actionnaires du TAP comprennent le groupe d'énergie de l'État d'Azerbaïdjan, Socar (20%), BP (20%), l'Italien Snam (20%),



Alexis Tsipras, Premier ministre et roi des opportunistes

Fluxys (19%), Enagas (16%) et Axpo (5%). Sur toute la longueur du TAP, 878 km, seuls 550 km traverseront la partie nord de la Grèce, 215 km à travers l'Albanie, 105 km à travers la mer Adriatique et 8 km à en Italie. Le gouvernement grec, endetté jusqu'au cou et plongé dans la dépression économique, a été mis en demeure d'accepter un allègement fiscal de 25 ans pour le TAP.

Le TAP transportera le gaz azéri au moyen d'un gazoduc beaucoup plus long appelé Trans Anatolian pipeline (Tanap). Tanap, qui s'étend sur 1 850 km, est censé transporter 16 milliards de mètres cubes par année depuis le champ Shah Deniz II, dans la mer Caspienne, exploité par BP. Il irait de la frontière turco-géorgienne à la frontière turque avec la Grèce. Là, il rejoindrait le TAP, qui court à travers la Grèce et l'Albanie et sous la mer Adriatique, jusqu'à une plateforme gazière dans le sud de l'Italie.

Le TAP et le Tanap font partie de ce que la Commission européenne appelle son corridor gazier sud-européen, la chaîne d'approvisionnement en gaz la plus complexe jamais développée dans le monde, selon le consortium du TAP AG, qui construira maintenant la section grecque. Il s'étire sur 3 500 kilomètres, traversant sept pays et incluant plus d'une douzaine d'importantes sociétés d'énergie. S'il est achevé vers 2020, il pourra livrer quelque chose comme 10 milliards de mètres cubes de gaz azéri à l'Union européenne.

Le projet Poséidon de Gazprom

En février dernier, le même Alexis Tsipras avait participé à une autre cérémonie de signature. Un Protocole d'accord a été signé le 24 février 2016, pour développer un projet de gazoduc entre la Grèce et l'Italie, qui permettrait la réalisation potentielle d'une route méridionale pour la livraison de gaz russe à l'Europe. L'accord a été signé par Alexei Miller, PDG de Gazprom, le PDG d'Edison pour l'Italie, Marc Benayoun, et Theodoros Kitsakos, le PDG de DEPA, l'entreprise publique de fourniture de gaz de la Grèce.

Le Poséidon gréco-italien de Gazprom était destiné à présenter une autre option pour amener le gaz russe dans les pays de l'UE du sud, après que les pressions de Washington sur la Commission européenne de Bruxelles ont contraint la Bulgarie à abandonner ses plans pour livrer du gaz russe dans un projet nommé South Stream,

un itinéraire de gazoduc considérablement moins coûteux, en décembre 2014, que le Corridor sud-européen-TAP-Tanap.

Le South Stream pipeline était conçu pour transporter 63 milliards de mètres cubes de gaz russe par an, à travers la mer Noire jusqu'en Bulgarie et, par la Serbie, la Hongrie et la Slovaquie, jusqu'à l'Italie. En revanche, l'alternative TAP de l'UE livrerait seulement 10 milliards de mètres cubes par an et même cela est discutable. C'est une politique économique étrange, pour une Union européenne plongée dans une grave crise économique. Les alternatives proposées par la Russie auraient coûté €15.5 milliards pour amener quelque chose comme 63 milliards de mètres cubes par an, et le Corridor européen du sud-TAP soutenu par les États-Unis, dont la construction coûte \$45 milliards, n'apportera que 10 milliards de mètres cubes par an.

Le même mois, la Russie a annoncé qu'elle abandonnait le South Stream, et en décembre 2014, Poutine et Erdoğan ont convenu de discuter d'une autre option de Gazprom pour répondre aux demandes en gaz de l'Europe du sud-est et de l'Italie. Cette option – surnommée Turkish Stream – aurait amené le gaz russe jusqu'à la frontière de la Grèce, via un pipeline sous la mer Noire puis par un court tronçon en Turquie. Le tir de l'Armée de l'air turque contre un avion russe dans l'espace aérien syrien en novembre 2015 a provoqué le gel des relations entre la Russie et la Turquie et la fin, du moins pour le moment, du South Stream.

Le coût estimé du South Stream proposé par la Russie – que Washington a saboté – et de son alternative, le Turkish Stream, était pour chacun d'eux de €15.5 milliards environ, un tiers des énormes \$45 milliards estimés pour le TAP-Corridor gazier sud-européen. Pour les stratèges de la guerre économique de Washington, y compris la néocon qui réside au Département d'État, Victoria Nuland, le coût n'est pas un problème tant que les pays de l'UE paient. Le projet Poséidon de Gazprom, de février 2016, a envisagé une nouvelle option pour amener le gaz russe en Grèce et en Europe du Sud. Selon des articles parus dans la presse russe, Poséidon pourrait établir un nouvel accord avec la Bulgarie pour amener le gaz de Gazprom à travers ce pays. Sergei Pravosudov, directeur de l'Institut national russe des ressources énergétiques, a dit que la route bulgare était l'option la plus avancée pour le transport du gaz russe.

Un nouveau sauvetage financier grec pour bloquer Poséidon

Washington a été prompt à réagir à la nouvelle menace d'importation de gaz russe, avec son nouveau round dans les guerres du gaz. Dans les coulisses de la politique européenne, l'endroit où la plupart des accords sont passés, Washington a exercé une pression énorme sur le gouvernement Merkel et d'autres États européens, pour organiser une nouvelle tranche de prêts à la Grèce.

Le 25 mai, l'Allemagne et d'autres gouvernements de l'UE ont rendu publique la décision d'accorder à la Grèce un nouveau prêt de €10.3 milliards. La population grecque, qui n'a obtenu sous le régime de Tsipras que davantage d'austérité et de baisses de son niveau de vie, ne verra pas un centime de cet argent. Il ira au service de la dette grecque auprès de la Banque centrale européenne et d'autres créanciers étrangers. Washington a poussé l'UE à accorder ce prêt pour empêcher la Grèce de se rapprocher de Moscou avec le projet russe Poséidon, selon des articles parus dans les médias allemands.

Il semble que ça ait marché. Le lendemain de la signature de l'accord sur le TAP soutenu par les États-Unis, Tsipras a annoncé qu'il gelait les discussions avec la Russie sur l'alternative Poséidon. Washington paraît heureux. Le secrétaire d'État étasunien John Kerry, félicitant le Premier ministre Tsipras, a qualifié le TAP de «premier exemple d'infrastructure qui améliore la sécurité énergétique de l'Europe». Il veut dire par là la sécurité par rapport au gaz russe. Le seul problème est que le gaz des champs offshore azéris n'est pas là. De graves pénuries dans l'exploitation de ces champs contraignent le gouvernement d'Azerbaïdjan et son groupe pétrolier et gazier Socar à envisager d'éventuelles importations de gaz... en provenance du russe Gazprom. La principale source de gaz azérie pour l'exportation à partir du champ offshore géant de Shah Deniz, géré par BP, est déjà préemptée par un contrat pour l'export avec la Turquie et la Géorgie, de plus BP dit que la production de gaz va stagner ces prochaines années donc... plus de gaz pour la Grèce et l'Italie.

William Engdahl

L'alliance russo-iranienne en Syrie est à la croisée des chemins

La réunion des ministres de la défense de l'Iran, de la Russie et de la Syrie à Téhéran jeudi dernier soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Pourquoi l'Iran pense-t-il qu'il est nécessaire de prendre une telle initiative à ce stade ?

Par M. K. Bhadrakumar

Presque tout ce que nous savons à propos de l'événement est attribuable au ministre iranien de la Défense, le général Hossein Dehqân, qui a été largement cité par les médias iraniens.

Dehqân a souligné que la réunion de Téhéran a fait le bilan du conflit en Syrie, à partir d'un point de vue stratégique. Il a noté les points clés suivants :

La cause profonde du conflit syrien a été la politique des États-Unis, de l'Arabie saoudite, d'Israël et de certains autres états de la région « agressifs et expansionnistes » ;

Les États-Unis et leurs alliés régionaux ont été malhonnêtes dans leurs prétentions de lutter contre le terrorisme ;

Il y a un « dangereux complot » en cours, qui vise à déstabiliser la région, incite au séparatisme et porte atteinte à la souveraineté nationale de la Syrie ;

L'ordre du jour de l'Iran a toujours été d'engager « un combat tous azimuts » contre le terrorisme et cette approche va persister ;

L'Iran a convoqué la réunion pour discuter de la nécessité de mener « une action rapide, globale et coordonnée décisive » contre les groupes terroristes. La réunion de Téhéran a eu lieu dans le contexte de rumeurs, selon lesquelles les approches russes et iraniennes concernant la situation syrienne ne sont pas convergentes. Certains rapports récents dans les médias iraniens ont même exprimé la critique que la Russie se relâchait dans ses opérations militaires récentes en Syrie.

D'autre part, Moscou a très peu divulgué au sujet de la réunion de Téhéran. Le Ministère de la Défense russe a simplement dit que la réunion avait discuté des « mesures prioritaires pour renforcer la coopération » contre les groupes extrémistes et des « initiatives de sécurité » visant à empêcher les groupes djihadistes de « mener des opérations plus larges ».



L'assaut problématique sur Raqqa

Cependant, quatre jours après la réunion de Téhéran, le 13 juin, l'agence de nouvelles russe Sputnik a publié un commentaire intéressant analysant l'équilibre des forces en Syrie.

Il a souligné que les forces gouvernementales syriennes sont surchargées et que les attentes d'une victoire militaire imminente à Raqqa ou à Alep doivent être tempérées. Le commentaire a donné l'appréciation suivante sur Raqqa :

Raqqa est une grande ville avec une population de 200 000 personnes, qui rend toute tentative d'assaut très difficile. En outre, les militants de Daesh ont sérieusement renforcé leurs positions à travers la ville... Un autre problème est le manque de troupes dans l'armée et les forces populaires. À l'heure actuelle, les unités de l'armée et les forces populaires les plus capables sont déployées à Raqqa, dont une brigade de chars et la brigade des opérations spéciales Desert Eagles. Cependant, il est difficile d'évaluer leur nombre, ainsi que leurs capacités de combat.

L'efficacité des frappes aériennes russes lors de l'avance sur Raqqa est inférieure à ce qu'elle était au cours de la phase active de la campagne de la Russie, parce

que les avions opèrent maintenant au maximum de leur distance de combat. Il est également peu probable que l'armée puisse reprendre le contrôle de l'aérodrome militaire local et, même si l'aérodrome était repris, les militants de Daesh seraient encore en mesure de le bombarder... Qui plus est, des frappes aériennes dans les zones résidentielles sont impossibles, et l'armée syrienne ne va pas engager une attaque directe contre Raqqa, en raison du manque de personnel. Dans cette situation, l'assaut prendrait des mois.

Faisant une évaluation quelque peu semblable à Alep, le commentaire a noté que les meilleures unités des forces syriennes se sont déjà engagées sur le front de Raqqa et les réseaux de communication et les lignes d'approvisionnement sont étirées à Alep.

Le commentaire a averti que si l'offensive sur Raqqa pourrait faire une bonne propagande, son tribut serait lourd en temps et en ressources, et, en attendant, il y a plusieurs autres fronts « où la situation peut se détériorer à tout moment ».

Arrivant une semaine après le discours musclé du président Bachar al-Assad au parlement syrien à Damas mercredi dernier, où il a appelé à une victoire militaire totale, le commentaire russe équivalait à un sobre rappel à la réalité.

Il va de soi que Moscou ne partage pas

l'enthousiasme ni la confiance exsudés par Téhéran et Damas, à propos de la situation globale au sol. De toute évidence, la Russie esquivait, alors que Damas et Téhéran sont impatients d'y aller.

La préférence russe pour un cessez-le-feu est compréhensible. L'Iran et la Syrie, de leur côté, sont d'avis que le cessez-le-feu a seulement aidé l'opposition à récupérer et à retrouver certains territoires perdus.

Et de fait, c'est seulement le soutien russe qui a permis au gouvernement syrien de consolider son contrôle sur une grande partie de Damas, Homs et Hama, et de prendre le contrôle de territoires autour d'Alep. Le régime ne peut pas espérer porter un coup décisif à l'opposition, sauf dans les régions de l'ouest du pays.

De même, la Russie sera appelée à assumer le coût de toute tentative du régime syrien et de ses alliés de prendre le contrôle de l'ensemble du pays. Moscou montre de la réticence à assumer ce fardeau.

Il ressort des remarques de Dehqân, que Téhéran se méfie de la relation de travail que Moscou a maintenue avec les États-Unis et Israël. Moscou, d'autre part, utilise les discussions avec les États-Unis afin de mettre en place des mécanismes plus solides pour vérifier et faire appliquer le cessez-le-feu.

Moscou est également actif dans la promotion des liens de communication entre le gouvernement syrien et les chefs militaires de l'opposition, afin de désamorcer le conflit au niveau local.

En d'autres termes, l'accent de la Russie est mis sur la négociation d'une cessation durable des hostilités et parallèlement sur le soutien au dialogue intra-syrien au sujet de la forme future de l'État syrien, et ainsi de suite.

Un piège américain ?

La Russie estime qu'il est utile que les États-Unis semblent également cesser de mettre l'accent sur le départ d'Assad comme objectif immédiat, pour une réduction significative et durable de la violence.

La grande question est ce qui arrivera ensuite. L'Iran et la Syrie seront extrêmement méfiants sur le fait que les États-Unis et leurs alliés peuvent avoir un plan B – et que la Russie puisse tomber dans le piège – de sorte que le débat pourrait éventuellement commencer à se déplacer vers l'établissement d'une sorte de mécanisme d'application du cessez-le-feu sous la forme de forces de maintien de la paix, par des acteurs externes, dans les territoires respectifs qui leur seraient favorables.

Maintenant, la prochaine étape inévitable d'un tel développement serait le transfert de l'autorité locale aux factions syriennes (gouvernement et opposition) dans leurs domaines respectifs de contrôle.



France

Manifestation interdite à Paris, tollé des syndicats



Le gouvernement a mis sa menace à exécution: la manifestation parisienne prévue jeudi par les opposants à la loi travail a été interdite, une mesure exceptionnelle qui a aussitôt provoqué un tollé dans le monde syndical et dans les rangs de la gauche.

Après deux jours de tractations avec les syndicats, le préfet de police de Paris a finalement annoncé mercredi matin l'interdiction du défilé.

Les «représentants des syndicats refusant catégoriquement la tenue d'un rassemblement statique et formulant ensuite des propositions alternatives d'itinéraires» qui n'ont pu faire l'objet d'un consensus, le préfet de police «considère qu'il n'a pas d'autre choix que d'interdire la tenue de la manifestation», a indiqué la préfecture de police dans un communiqué.

Les secrétaires généraux de la CGT et de Force ouvrière, Philippe Martinez et Jean-Claude Mailly, vont être reçus à 11H00 par le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.

Dans la foulée, les sept organisations à l'initiative de la nouvelle journée de mobilisation (CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, UNL et Fidl), ont annoncé une conférence de presse à 12H30 au siège de la CGT à Montreuil, près de Paris.

Depuis «1958, on n'a pas eu d'interdiction de manifestation pour une confédération syndicale (...). Si c'était le cas, la France rejoindrait le peloton de certains pays qu'on ne peut pas qualifier de démocratie», avait souligné Jean-Claude Mailly, un peu plus tôt, en fustigeant sur RMC «un Premier ministre enfermé dans son autoritarisme». «La prochaine étape,

c'est peut-être qu'il nous arrête», avait-il ironisé.

«Les syndicats sont beaucoup plus souples que ne l'est le Premier ministre. Puisque nous, nous faisons des contre-propositions sur le texte et sur les manifestants», avait estimé le patron de FO en rappelant que les syndicats contestataires avaient proposé «deux autres trajets, plus sécurisés, plus courts» pour manifester jeudi.

«Je considère, et je pèse vraiment mes mots, que c'est une faute historique», a réagi le député socialiste Christian Paul, chef de file des «frondeurs». «Un acte extrêmement grave», a renchéri Aurélie Filippetti, Pierre Laurent (PCF) exprimant de son côté sa «stupéfaction».

Dès mardi, plusieurs députés socialistes s'étaient inquiétés qu'un gouvernement de gauche puisse interdire une manifestation. L'interdiction ferait de la CGT «le bouc émissaire et la victime de la gauche au pouvoir» et serait «mortifère pour l'histoire et notre culture de gauche», avait mis en garde le député Pascal Terrasse.

Marine Le Pen, la présidente du Front national, a dénoncé sur son compte Twitter une «atteinte grave à la démocratie».

Après les violences du 14 juin, le ton s'était nettement durci entre gouvernement et syndicats, en lutte depuis mars contre une réforme du

droit du travail qu'ils jugent trop favorable aux employeurs et dangereuse pour les droits des salariés.

Les uns et les autres se sont renvoyé la responsabilité des incidents et dégradations provoqués par les casseurs. Le Premier ministre Manuel Valls a reproché à la CGT son «attitude ambiguë», Philippe Martinez et Jean-Claude Mailly mettant en doute les consignes données aux forces de police.

François Hollande et le gouvernement ont alors brandi la menace d'une interdiction de manifester dans la capitale.

«Ne faisons pas comme si la forme de la manifestation était devenue un enjeu de la démocratie», a déclaré le ministre de la Santé Marisol Touraine en estimant que les syndicats avaient tendance à tout tourner «en opposition politique».

Jeudi, pour la nouvelle journée de mobilisation contre la loi travail, examinée au Sénat jusqu'à vendredi avant un vote le 29, manifestations et arrêts de travail sont programmés un peu partout dans le pays.

Ainsi c'est à Bordeaux que le secrétaire général de la CGT défilera, avant de célébrer le 80e anniversaire du Front populaire à Mérignac, une décision prise avant la polémique sur la manifestation parisienne, selon la CGT de Gironde.

AFP

Lille

Il vole l'ambulance des pompiers venus le secourir

■ Mardi soir, un homme a été interpellé après avoir volé, et détruit, une ambulance des sapeurs pompiers de Calais. Selon la Voix du Nord, le mis en cause était ivre et avait tenté de mettre fin à ses jours peu de temps avant. En fin de journée, mardi, les secours sont intervenus au domicile d'un quadragénaire qui avait manifestement tenté de se suicider. L'homme a été conduit au service des urgences de l'hôpital de Calais dans une ambulance des pompiers.

A toute allure dans l'ambulance

Mais, arrivé l'hôpital, l'individu a faussé compagnie à ses accompagnateurs et s'est enfui au volant d'une autre ambulance stationnée devant les portes. Le fuyard roulait à toute allure et, au niveau de la rue Émile-Dumont, à Coulogne, il a percuté plusieurs voitures en stationnement. Des témoins de la scène sont parvenus à calmer le chauffard qui, selon eux, sentait l'alcool et tentait de redémarrer son véhicule. Les secours sont arrivés sur place assez rapidement pour soigner l'individu, légèrement blessé. Il a ensuite été interpellé et placé en cellule de dégrisement par les policiers de Calais. L'ambulance des pompiers, elle, aura besoin de faire un tour au garage.

20 minutes

Brésil

Un jaguar sacrifié lors du passage de la torche olympique

■ Des militaires brésiliens ont dû sacrifier un jaguar qui s'était échappé peu après avoir été exhibé sur le passage de la torche olympique à Manaus (Nord). Considéré comme le symbole de l'Amazonie, le jaguar a dû être abattu par balles alors que les tranquillisants tardaient à faire effet et qu'il attaquait l'un de ses soigneurs, a indiqué l'armée mardi. « Lors du passage d'un enclos à un autre dans le zoo de l'armée (lundi), le jaguar s'est échappé. Il a été poursuivi et on lui a envoyé des tranquillisants avec une sarbacane, mais malgré quatre doses il s'est précipité sur un vétérinaire et il a dû être sacrifié », a expliqué à l'AFP le colonel Luiz Gustavo Evelyn du Centre d'instruction de guerre dans la jungle (Gigs) de Manaus. La félin dénommé Juma vivait en captivité dans le Gigs, avec d'autres félins que les militaires ont sauvé des mains de chasseurs qui avaient tué leur mère. Il venait d'être exhibé sur le passage de la torche olympique qui parcourt le Brésil avant son arrivée à Rio pour l'ouverture des Jeux le 5 août. « Ces deux événements sont sans rapport. Il s'est malheureusement produit le jour du passage de la torche olympique. Le jaguar y a participé parce que la torche passait dans notre zoo », a dit le colonel. Un autre félin dénommé Simba, et qui est la mascotte du bataillon, avait lui aussi participé à la cérémonie mais en dehors du zoo.

20 minutes

Chine

Lancement prochain d'une nouvelle fusée porteuse

■ La Chine prévoit le lancement du 25 au 29 juin d'une fusée porteuse de nouvelle génération, Longue Marche-7, depuis la nouvelle base de lancement dans le sud du pays, a-t-on appris mercredi du Bureau chinois d'ingénierie spatiale habitée. La fusée a été placée verticalement sur la rampe de lancement après un transport qui a duré trois heures ce matin. La Longue Marche-7, une fusée de taille moyenne utilisant du propergol liquide, est capable de transporter un objet pesant jusqu'à 13,5 tonnes vers l'orbite terrestre basse. Elle transportera du fret pour la future station spatiale de la Chine et deviendra le principal transporteur pour les lancements spatiaux. La fusée est arrivée à Wenchang dans la province chinoise de Hainan (sud) en mai pour l'assemblage final et des essais. Il s'agit du premier lancement à Wenchang, le quatrième site du genre en Chine. Sa construction a été achevée en novembre 2014.

R. I.

Des classiques ont été revisités

La Fête de la musique célébrée dans les rues d'Alger

Un spectacle musical de rue, revisitant des classiques de la musique maghrébine en plus d'une scène ouverte aux musiques contemporaines, ont été animés mardi soir à l'esplanade de la Grande-Poste à Alger par les groupes Casbah Groove et Freeklane à l'occasion de la Fête de la musique.



Organisée par la commune d'Alger-Centre en partenariat avec l'Institut français d'Alger (IFA), cette seconde édition algéroise de la Fête de la musique, célébrée le 21 juin de chaque année, a attiré plus de 3 000 personnes pour quatre heures de spectacle au cœur de la ville, en présence de l'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié.

Menés par le chanteur à la voix douce et mélancolique, Salah Gaoua, les Casbah Groove ont proposé au public un voyage dans les répertoires de grandes figures de la musique algérienne remontant

jusqu'aux années 1930 dont Line Monty, Lili Boniche, Salim Halali ou encore Blond Blond.

Accompagné, entre autres, du célèbre percussionniste Rabah Khalfa, également très apprécié pour ces istikhbars et son timbre de voix, de Kheireddine Kati au mandole, et de Caroline Cuzin au violon, Salah Gaoua a également revisité des succès de Hadj M'hamed El Anka et Cheikh El Hasnaoui.

Pour le leader de la troupe, ce spectacle a été conçu «dans la continuité» du travail de ses maîtres de la chanson algérienne qui ont, chacun à son niveau, «enrichi cet art en

introduisant des instruments» comme l'accordéon ou la guitare électrique.

Après un passage du groupe de flamenco Nessma, le groupe pop-folk très influencé par les sonorités et musiques algériennes, Freeklane, apprécié par le public, a gratifié ses spectateurs de ses plus grands succès que tous les fans de groupe connaissent par cœur.

Avec leur style alliant le chaâbi, la folk, le rock et la pop, les Freeklane ont installé une ambiance festive au centre de la capitale jusqu'à une heure tardive de la nuit.

Organisée à l'esplanade de la Grande-Poste, la Fête de la

musique est le fruit d'un accord d'échanges culturels signé en 2013 entre l'IFA et la commune d'Alger-Centre pour «favoriser les animations culturelles» dans les rues et «insuffler une dynamique nocturne» dans la ville, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale, Abdelhakim Bettache.

Plusieurs spectacles de rue pour enfants et des animations musicales sont également organisés chaque vendredi du mois de Ramadhan et se prolongeront «pour le reste de la saison estivale», a-t-il ajouté.

Riad D.

Organisé au Biblioitalia Spazio Libero

L'Institut culturel italien d'Alger accueille un récital de musique

Un récital de musique classique de chambre pour piano et instruments à cordes a été donné mardi soir à l'Institut culturel italien d'Alger par des musiciens algériens et russes.

Organisé au Biblioitalia Spazio Libero, une nouvelle bibliothèque de l'Institut culturel italien inaugurée en avril dernier, ce récital en deux parties a été animé par l'Algérienne Amira Toumi (piano) et par les artistes russes, Vera Aït Tahar (violon) et Margarita Douliche (accordéon).

Devant un nombre très réduit de spectateurs, les musiciennes ont interprété dans une ambiance intimiste des morceaux de grands compositeurs européens du XIX^e siècle ainsi que des valse moins connues de Russie et d'Italie.

Dans un style très académique, la jeune pianiste Amira Toumi a interprété avec une grande maîtrise et application des morceaux de Mendelssohn, Dvorak, Debussy ou encore de Vivaldi.

Sur une scène aménagée entre deux rayons de la bibliothèque, l'artiste algérienne, accompagnée de son professeur russe de piano, a également proposé des morceaux à quatre mains au ton plus vif et dans lesquels elle a pu mieux exprimer sa virtuosité.

Plus connue du public algérien pour ses prestations en tant que premier violon à l'Orchestre symphonique national, Vera Aït Tahar a, pour sa part, proposé avec sa compatriote à l'accordéon une série de valse entraînant aux titres évocateurs. Intitulées *Indécise*, *Fascination* ou encore *Tourments d'amour*, ces valse sont l'oeuvre de compositeurs comme Offenbach (France) et Piazzolla (Argentine).

Elles ont été composées à des périodes d'«avant la Révolution russe» de 1917, a rappelé l'accordéoniste, Margarita Douliche.

Ouvert en soirée durant le mois de Ramadhan, le nouvel espace de l'Institut culturel italien d'Alger accueillera également deux projections de films italiens récents et une rencontre avec le romancier et traducteur algérien, Mohamed Sari.

Y. L.

Au profit de diverses institutions à Blida

Distribution de plus de 13 000 livres

La direction de la culture de Blida compte distribuer, à partir de jeudi prochain, un total de 13 200 livres au profit de diverses institutions publiques à travers la wilaya, a-t-on appris, mardi, de cette direction. Des hôpitaux, bibliothèques communales, centres culturels et établissements scolaires seront, ainsi, destinataires de quotas de ces ouvrages «offerts gracieusement» par le ministère de la Culture, précise la même direction dans un communiqué.

La plupart des livres ont été édités ou réédités à l'occasion des festivités «Alger, capitale de la culture arabe», «Tlemcen, capitale de la culture islamique» et «Constantine, capitale de la culture arabe». Ces ouvrages, dont des dictionnaires, touchent à plusieurs spécialités, dont la littérature, la philosophie, les sciences sociales et l'histoire, signale le même document.

R. C.

Sur les planches du TNA

L'Ensemble artistique Intégration Cham's brille

L'Ensemble polyphonique Intégration Cham's a gratifié, mardi soir à Alger, le public d'une riche prestation musicale puisée dans les classiques de la musique algérienne et universelle.

Cet ensemble vocal de l'association Cham's pour les arts thérapeutiques, qui oeuvre pour l'intégration des personnes aux besoins spécifiques et des enfants en difficulté, s'est produit au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) à l'occasion de la Fête de la musique, célébrée le 21 juin de chaque année.

Pendant deux heures de temps, un programme puisé essentiellement dans le riche répertoire de la musique classique algérienne, dite andalouse, et celui de la musique classique universelle, a été proposé au public. Les membres de la chorale -habillés en différentes tenues traditionnelles qui reflètent la richesse et la diversité du patrimoine

culturel algérien - étaient en parfaite symbiose avec un public venu en force.

Sous la direction de Djamel Merahi, professeur de musique, l'Ensemble, composé d'une quarantaine de choristes, a revisité des titres très connus de la musique universelle et andalouse, interprétés en chœur aux sonorités denses et envoûtantes.

Du classique à la variété en passant par la musique kabyle, le chaâbi et l'andalou, les choristes, pour la plupart des jeunes, ont interprété *Ouahed El Ghouziel* et *Koum tara* (Lève toi et admire), une chanson célèbre reprise par de grands artistes algériens comme Fadéla Dziria et Beihdja Rahal.

La troupe a également interprété de célèbres titres de la musique classique et même de la chanson française, comme *Nabucco* du compositeur d'opéra italien Giuseppe Verdi, *Le temps de vivre* de Georges Moustaki ou encore *L'oiseau et*

l'enfant de Marie Myriam.

L'interprétation des titres *Assendu* et *Vava Inuva*, du chanteur Idir, et autre titres du madih, était un pur moment de bonheur et d'harmonie avec l'ensemble du public.

Créée en 2008, l'association Cham's pour les arts thérapeutiques comprend, outre la musique, plusieurs ateliers artistiques et ludiques, dont la danse, le théâtre et les arts plastiques.

Cham's, qui a participé à plusieurs manifestations artistiques nationales et internationales, a sorti en 2008 un album intitulé *Djawla fi bladi* (Une balade dans mon pays) qui comprend une trentaine de titres arrangés par son président Djamel Merahi.

L'album est un hommage aux monuments de la chanson et musique algériennes, dont Dahmane El Harrachi et Cheikh M'hamed El Anka.

Y. A.

PAROLES DE FEMMES

«On prend parfois comme une mauvaise habitude d'être malheureux.»

George Eliot



FEMMES

ILS ONT DIT :

«Le malheur, comme la pitié, peut devenir une habitude.»

Graham Greene

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

UNE AMIE DE L'ACTEUR LE CONFIRME

Katie Holmes et Jamie Foxx en couple !

C'était un secret de polichinelle, de nombreuses rumeurs couraient depuis quelques temps maintenant autour d'une relation amoureuse entre l'ex de Tom Cruise, Katie Holmes, et l'acteur Jamie Foxx. Mais rien n'avait encore été confirmé par qui que ce soit. C'est chose faite, grâce à une amie de l'acteur.

Jamie Foxx et Katie Holmes, ensemble? Non pas possible! La rumeur, toujours niée jusqu'ici par l'acteur, oscarisé pour son rôle dans le biopic *Ray*, n'a jamais cessé de grossir, au point que d'une simple rumeur de relation amoureuse, sont venues s'ajouter ces derniers mois une rumeur de grossesse, puis une rumeur de fiançailles. Autant dire que le secret, bien gardé par les deux acteurs, n'en était pas vraiment un sur la planète Hollywood...

On savait bien qu'il se passait quelque chose. Katie Holmes, la maman de la petite Suri, était apparue au début de l'année avec une bague au doigt. Plusieurs années après son divorce avec Tom Cruise, l'image avait beaucoup fait parler. Tous les regards se portaient vers Jamie Foxx, mais celui-ci niait, encore et toujours, l'évidence.

«Allez les gars, cela fait plus de trois ans que vous voulez nous mettre ensemble, on est juste amis.»

Jamie nous aurait menti? A croire l'une de ses amies, on ne pourra plus jamais faire confiance à l'acteur de *Django unchained*. Claudia Jordan, l'héroïne de la télé-réalité américaine *Real Housewives of Atlanta*, a fait une confidence au podcast *Allegedly*. D'après elle, Jamie Foxx serait «très heureux avec Katie Holmes». Cette relation n'est d'ailleurs pas un secret dans leurs cercles d'amis, d'après elle.

Et pour cause! La relation que Katie et lui entretiennent remonterait à 2013, lors d'une rencontre à un événement de charité. Depuis, la vie pour eux est un parcours du combattant pour éviter d'attirer l'oeil et l'objectif des paparazzis. On raconte que l'acteur attend sa dulcinée dans sa voiture, au 4e sous-sol du bâtiment où elle prend ses cours de sport. Ils ont tout fait pour brouiller les pistes, arrivant aux mêmes endroits sans pour autant avoir les mêmes emplois du temps. Avec cette annonce, qui, on l'espère, ne met pas le couple dans l'embarras, les choses se précisent donc. Peut-être qu'un mariage, et une naissance, viendront embellir leur année 2016? Plus rien ne s'y oppose, maintenant que tout le monde sait qu'ils profitent de la vie... à deux.



COUPLE

Est-il trop tôt pour se marier ?

C'est facile d'envier les jeunes époux et d'être heureux pour eux quand vos amis commencent à se marier autour de vous. Si votre partenaire est à la traîne dans la course à la demande en mariage, vous pourriez être tenté de précipiter les choses. Mais prendre la situation en main est un jeu dangereux. Il ne sert à rien de convoler en justes noces si vous n'êtes pas prêt ou si votre relation ne va pas. Pour ne pas vous précipitez à l'autel, voici dix signes qui vous prouvent que vous allez trop vite en besogne.

VOUS VOUS COMPAREZ AUX AUTRES COUPLES

Quand d'autres couples qui se connaissent depuis moins longtemps que vous se marient, vous pouvez avoir l'impression de devoir vous dépêcher. De telles comparaisons ne signifient pas qu'il faut passer la vitesse supérieure. N'oubliez pas que ce n'est pas une course. Ce qui permet de jauger une relation n'est pas après combien de temps le mariage a lieu, mais plutôt combien de temps il dure.

VOTRE PARTENAIRE ÉVITE DE PARLER DE L'AVENIR

Si votre compagnon reste évasif quand vous parlez mariage, lui mettre la pression ne servira à rien. Il risque de ne plus être tenté si vous insistez. S'il change de sujet, détourne les questions et manque généralement d'enthousiasme, c'est que vous l'avez poussé trop loin, trop vite.

CE N'EST PAS PRATIQUE

Un mariage, ça coûte cher; une bague de fiançailles aussi. Pas la peine d'y faire allusion si vous et votre partenaire avez des problèmes de liquidités. Contraindre votre compagnon à poser le genou à terre sera une source de

stress et de tension. Attendez de voir si vous avez les moyens d'aller jusqu'au bout avant de faire sonner les cloches du mariage.

LA CÉRÉMONIE VOUS INTÉRESSE PLUS QUE LE MARIAGE

Le mariage est sans aucun doute un moment agréable: vous êtes ravissante, vous êtes le centre de l'attention, et vous êtes couvert de compliments et de cadeaux. Mais n'oubliez pas que le mariage, c'est pour la vie, pas pour une journée. C'est si vous êtes plus emballé par la cérémonie que par la relation elle-même, vous n'êtes pas prêt à vous faire passer la bague au doigt.

VOUS ÊTES UNE BRIDEZILLA EN HERBE

Vous avez du mal à ne pas penser au mariage, alors que la question n'est pas en vue? Si vos pensées dérivent sur le poids que vous pouvez perdre et si vous vous demandez si vous pouvez mettre un sac Vuitton sur votre liste de mariage, respirez profondément et trouvez un nouveau hobby.

VOUS VOULEZ FAIRE PLAISIR AUX AUTRES

C'est déjà assez lamentable de faire pression sur votre bien-aimé pour qu'il

vous demande en mariage, mais l'amener jusqu'à l'autel à force de cajoleries pour faire plaisir aux autres est bien pire. Rappelez-vous qu'il importe peu que votre mère, votre grand-mère, votre meilleur ami, ou votre voisin d'à côté pensent qu'il est grand temps que vous franchissiez le pas. Seuls vos sentiments et ceux de votre moitié comptent.

VOUS N'AVEZ PAS ABORDÉ LES QUESTIONS ESSENTIELLES

Vous pouvez seulement construire une vie avec quelqu'un qui partage les mêmes objectifs que vous. Vous marier pour réaliser ensuite que vous n'êtes pas d'accord avec votre partenaire sur un sujet fondamental peut être catastrophique. Si vous n'avez jamais discuté des grandes questions comme les enfants ou l'endroit où vous voulez vivre, il est sans conteste beaucoup trop tôt pour vous marier.

LE MARIAGE N'EST PAS UNE PRIORITÉ

Quand votre partenaire vous dit qu'il n'est pas prêt, il n'essaie pas forcément de se défilier. Il peut y avoir de bonnes raisons d'attendre - vous consacrer d'abord à vos carrières est peut-être une meilleure idée. Si c'est le cas, soyez prêt à faire l'impasse; construire des fonde-

ments solides pour votre vie conjugale n'est pas une mauvaise idée, et cela signifie peut-être simplement que votre partenaire pense au long terme.

VOUS PRÉCIPITEZ LES CHOSES

Le fait que vous essayiez d'orchestrer les événements n'est pas bon signe. Les relations qui fonctionnent le mieux sont celles qui requièrent le moins d'efforts. C'est peut-être un cliché, mais il n'en est pas moins vrai. Toute pression sur votre partenaire est probablement superflue. Si ça doit arriver, ça arrivera.

VOUS NE DEVEZ PAS VOUS MARIER

Les relations modernes accordent bien plus de liberté qu'autrefois, quand le mariage était obligatoire pour pouvoir simplement vivre ensemble. Il est désormais un "plus" plutôt que le point de départ d'une longue relation. Demandez-vous si vous avez vraiment besoin de vous marier. Le mariage renforcera-t-il votre couple, ou sera-t-il simplement une source de tension et de dépenses dont vous pourriez bien vous passer? Dans le second cas, acceptez l'idée de ne pas vivre le grand jour, en tout cas pour le moment.

FORME

COMMENT PERDRE LA GRAISSE LOGÉE AUTOUR DU VENTRE ?

Comment perdre la graisse disgracieuse située autour du ventre? Le gras a tendance à s'accumuler vers le milieu du corps. Même si nous pesions le même poids 10 ans plus tôt, peu à peu on commence à remarquer la formation d'une «bouée» ou de «poignées d'amour». Nous devons d'abord éliminer: bonbons, biscuits, gâteaux, cola, et frites. et également de limiter les

aliments frits à une fréquence d'une fois par mois, et gare contre toute complaisance pour le grignotage comme les chips, les biscottes et les pains raffinés. Dites-vous bien que plus vous allez faire de l'exercice, plus vous allez être performant et pourrez faire travailler votre corps. Vous commencez à 30 minutes par jour, ou 30 minutes au moins plusieurs fois par semaine.

Entraînez-vous jusqu'à ce que vous soyez capable de faire de l'exercice confortablement pendant une heure, trois à cinq fois par semaine. Si tout ce programme est trop dur pour vous, commencez par marcher une demi-heure par jour, tous les jours. Rappelez-vous, nous devons tous commencer quelque part et vous êtes seulement en compétition avec vous-même.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

EN Olympique

Ferhat dans de beaux draps

Le bureau fédéral qui s'est déroulé à huis clos avant-hier au centre des équipes nationales de Sidi Moussa a enfin de compte, donné lieu à des décisions très importantes qui concernent surtout la sélection olympique qui prépare sa participation aux JO de Rio qui se dérouleront au mois d'août prochain. Ainsi, les membres du BF ont décidé d'exclure le désormais ex-international, Zineddine Ferhat, de toutes les élections nationales dans l'avenir. En clair, il est radié à vie et ne peut pas prétendre à aucune sélection à l'avenir. Les raisons de cette décision sont maintenant du domaine public, étant donné que le président de la FAF, Mohamed Raouraoua l'a prise après l'accrochage que le joueur avait eu au cours du stage et des deux rencontres-tests qui se sont déroulées en orée du Sud, avec le sélectionneur suisse de l'EN, Shürman qui ne l'avait pas aligné durant ces deux matchs car il souhaitait voir à l'œuvre les autres



éléments qu'il avait convoqué pour la première fois. Le Boss de la Fédération a souligné qu'il avait jusqu'à maintenant fermé les yeux beaucoup sur les incartades de ce joueur et qu'il se devait donc de prendre une décision ferme pour qu'il serve d'exemple à tout ceux qui ne respecteraient pas une certaine discipline en sélection. Raouraoua qui qualifie le comportement de Ferhat d'irresponsable a rappelé qu'il s'agissait d'un récidiviste qui, à chaque fois, se rendait coupable de tels agissements. Par ailleurs, et sur un tout autre plan, il a été décidé de renforcer la sélection olympique qui prendra part aux

JO par trois joueurs seniors, à savoir, Baghdad Bounedjah d'Essad de Qatar, Sofiane Bendebka du NAHD et Abdelghani Demou du MC Alger. Ces trois éléments viendront renforcer le groupe qui est en place depuis la CAN du Sénégal qui avait vu l'EN se qualifier en finale et donc décrocher le billet qualificatif pour les Jeux Olympiques. La FAF avait émit, le vœu, de renforcer l'équipe avec d'autres joueurs évoluant à l'étranger mais elle a essuyé un refus catégorique de leurs clubs respectifs qui souhaitaient les garder pour la préparation d'intersaison.

Imad M.

ASO Chlef

Ifticen nouvel entraîneur

Le technicien Younes Ifticen est devenu le nouvel entraîneur de l'ASO Chlef (Ligue 2 algérienne de football), a appris l'APS mardi auprès de la direction du club. «Nous avons conclu avec Ifticen avec comme principal objectif d'assurer l'accession en Ligue 1. Cet entraîneur est toujours lié avec la sélection militaire et nous allons finaliser dès la fin de son contrat fixée au 1er juillet», a affirmé le porte-parole de l'ASO Abdelkrim Medouar. Ifticen était sur le point de s'engager la saison dernière avec le MC Alger avant d'être retenu par les responsables de la sélection militaire. Il aura à remplacer Rachid Ait Mohamed qui avait assuré l'intérim après le départ du Français Jean-Guy Wallemme au terme de la 18e journée du championnat. Côté recrutement, l'ASO a effectué un véritable remue-ménage au sein de son effectif avec la venue de cinq éléments de différents paliers et le départ de plusieurs autres. «Après Attafen (ex-CABB Arréridj) qui s'est engagé dimanche, les deux éléments de l'USM Blida Mustapha Melika et Abdallah Boudina devaient officialiser leur arrivée hier», selon Medouar. Par ailleurs, l'ASO est parvenue à un accord avec son gardien de but international olympique Abdelkader Salhi pour prolonger son bail avant d'être prêt. «Salhi est toujours lié avec l'ASO en dépit de sa tentative de saisir la Chambre de résolution des litiges (CRL). Il s'est résolu à prolonger son contrat pour deux saisons afin d'être prêt au CR Belouizdad. Concernant le défenseur Mohamed Naamani il sera cédé définitivement à l'un des clubs qui le convoitent», a-t-il conclu.

Lutte

Les sélections (cadets et juniors) en stage à Souidania

Les sélections algériennes de lutte cadets et juniors (garçons et filles) effectueront à partir de vendredi un stage au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), en vue des championnats d'Afrique, prévus du 12 au 18 juillet à Alger, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le staff technique national est composé des entraîneurs Zeghdane Messaoud (gréco-romaine), Kadri Mbarek (gréco-romaine), Chami Salim (lutte libre), Aoune Fayçal (lutte libre), Benbrahim Abdellah, Benrahmoune Mohamed (lutte féminine) et Fodhil Said. Trente-neuf (39) athlètes (19 de la lutte gréco-romaine, 9 de la lutte libre et 11 de la lutte féminine), ont été convoqués par le staff technique de la sélection des cadets. La catégorie des juniors sera composée de 32 athlètes (14 de la lutte libre, 10 de la gréco-romaine et 8 de la lutte féminine).

Eliminatoires AfroBasket U18

L'Algérie prend part au tournoi de l'amitié en Tunisie

La sélection algérienne de basket-ball, U18 garçons, prend part du 21 au 25 juin au tournoi de l'amitié à Monastir (Tunisie), en prévision de sa participation au tournoi de qualification pour le Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, du 27 juin au 2 juillet à Alger. Ce tournoi organisé par la Fédération tunisienne de basket-ball (FTBB), verra la participation des sélections tunisiennes U18 et U20, ainsi qu'une sélection régionale française. Prévu initialement du 14 au 18 juin à Alger, le tournoi de qualification de la Zone 1 pour le Championnat d'Afrique des nations de basket-ball (U18-garçons) qui regroupera l'Algérie, le Maroc et la Libye, se déroulera finalement du 27 juin au 2 juillet à la salle Harcha-Hacène (Alger). Le vainqueur du tournoi sera directement qualifié pour le Championnat d'Afrique des nations, prévu du 22 au 31 juillet à Kigali au Rwanda.

Ligue 1 Mobilis

Six clubs toujours sans entraîneur

Six des 16 clubs de la Ligue 1 algérienne de football, dont le champion en titre, l'USM Alger, sont toujours sans entraîneur à l'approche de la reprise des entraînements en prévision de l'exercice 2016-2017 dont le coup d'envoi sera donné le 20 août prochain. Outre l'USMA, le CR Belouizdad, le MC Oran, le RC Relizane et les deux promus l'O Médéa et le CA Batna n'ont pas encore tranché d'une manière définitive l'avenir de la barre technique de leurs équipes respectives. L'USMA, auteur pourtant d'une saison de premier ordre avec, en plus du titre de champion d'Algérie, une finale historique en Ligue des champions d'Afrique, n'a pas conservé son entraîneur Miloud Hamdi, qui a décidé de jeter l'éponge dès lors qu'il a été relégué au statut de coach adjoint. La direction de l'équipe a entamé son recrutement en vue de la saison prochaine, avant même d'engager

un nouvel entraîneur. Le CRB, co-troisième du championnat de l'exercice passé, s'est séparé également de son entraîneur français, Alain Michel, après une collaboration ayant duré près de 20 mois. Des contacts sont noués depuis plusieurs jours avec Foued Bouali, mais l'arrivée de ce technicien à Belouizdad tarde à se concrétiser, non sans susciter les inquiétudes des fans. Un accord final a été trouvé entre les deux parties, sans cependant signer de contrat. Le MCO, lui, se trouve dans une situation plus compliquée. Le club phare de la capitale de l'Ouest qui est parvenu à engager, jusque-là, neuf nouvelles recrues, peine à désigner un nouveau coach aux commandes techniques. La direction du club, qui pensait avoir enfin réglé ce problème en trouvant un accord avec Mohamed Henkouche le week-end dernier, s'est vite ravisée, renonçant au recrutement de cet

entraîneur. Le président Ahmed Belhadj et ses assistants reviennent ainsi à la case départ. Quant au RCR, qui a attendu la dernière journée du championnat de l'exercice passé pour assurer son maintien parmi l'élite, il est tout simplement plongé dans une crise administrative et financière sans fin. La nomination d'un nouvel entraîneur devient alors le dernier souci des responsables de cette formation qui ne semblent pas retenir la leçon de l'exercice passé.

Deux des trois promus dans la tourmente

Les deux promus, l'OM et le CAB sont également dans la même situation que le RCR, ou presque. Passée l'euphorie de la montée, les deux formations se sont retrouvées confrontées à de multiples problèmes d'ordre financier en particulier. Cela a conduit l'entraîneur Rachid Bouarata à résilier son contrat

avec le CAB quelques jours seulement après l'avoir prolongé. L'entraîneur Toufik Rouabah est pressenti pour lui succéder, au moment où la direction de l'OM trouve du mal pour garder son entraîneur Sid Ahmed Slimani, en raison de ses difficultés financières. Quatre entraîneurs seulement des 16 ayant terminé l'exercice passé avec leurs clubs respectifs de la Ligue 1 devraient, sauf surprise, être reconduits dans leurs fonctions en vue de la saison à venir. Il s'agit de Lyamine Bougherara (DRB Tadjanet), le Franco-Portugais Didier Gomes da Rosa (CS Constantine), Kamel Mouassa (JS Kabylie) et Youcef Bouzidi (NA Hussein Dey), alors que Boualem Charef s'appête à faire son retour sur le banc de touche de l'USM El-Harrach, club qu'il a quitté avant quelques journées de la fin de la saison 2015-2016.

CR Belouizdad

Un stage à Tlemcen et un autre au Maroc au menu

Le CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) effectuera deux stages préparatoires, dont un au Maroc, en vue de la saison 2016-2017, a appris l'APS mardi auprès du club. «La reprise des entraînements est fixée au 8 juillet. Le premier stage, basé essentiellement sur le volet physique, aura lieu à Tlemcen après les fêtes de l'Aïd, alors que le second est prévu éventuellement au Maroc au cours duquel les choses sérieuses vont commencer», a affirmé l'entraîneur Fouad Bouali, qui va finaliser son contrat «dans les

prochains jours». Bouali va succéder au technicien français Alain Michel dont le contrat est arrivé à terme. Le natif de Tlemcen avait déjà coaché le Chabab en 2012. En matière de recrutement, le club phare de Laâzaiba a assuré jusque-là l'arrivée du milieu Nassim Bouchema (USM Alger), de l'attaquant Sid Ali Lakroum (WA Boufarik) et du défenseur Kamel Zeghli (JSM Béjaïa). Plusieurs cadres, dont le contrat a expiré, ont prolongé leur bail à l'image de Yahia Chérif, Rebbih et Derrag. En

revanche, le Chabab a enregistré le départ de son portier international Malik Asselah qui s'est engagé avec la JS Kabylie, alors que le milieu de terrain camerounais Gil N'gomo est contraint de quitter le CRB et le championnat algérien suite à l'interdiction de recrutement des joueurs étrangers décidée par la FAF. Le club de la capitale a terminé la saison 2015-2016 à la 3e place au classement final en compagnie de la JSK avec 45 points chacun, mais avec une différence de buts particulière défavorable.

Guerre entre chiites et wahabites

L'Algérie ne veut pas être partie prenante

L'Algérie ne veut pas être partie prenante de la guerre que se livrent les chiites et les wahabites, ni être le terrain de ce conflit, a affirmé mercredi, le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa. «Nous avons un héritage très riche, nous ne voulons être ni partie prenante ni le terrain de ce conflit», a déclaré le ministre dans une interview au quotidien le *Soir d'Algérie*. «Nous disons officiellement aux Algériens que nous ne voulons pas être le terrain d'une guerre qui ne nous concerne pas. Nous ne sommes ni wahabites pour mériter une invasion chiite qui interpelle et exige repentance ni chiites pour mériter cette invasion wahabite qui demande également repentance», a expliqué le ministre. M. Aïssa a relevé l'existence d'un «travail chiite qui s'effectue en Algérie dans un contexte de guerre froide entre le chiisme et le wahhabisme».

Il a souligné, à ce propos, que «les défenseurs de ces deux mouvances continuent à interpeller les jeunes et à les inciter à y adhérer et c'est pourquoi les services de sécurité font leur travail actuellement pour dresser la liste des personnes qui appartiennent à ces deux mouvances».

Pour le ministre, «il ne s'agit pas de punir pour l'appartenance, mais pour éviter la dérive», car, note-t-il, «ces dérives consistent à diviser les Algériens et affaiblir le maillage social de l'Algérie».

S'adressant aux prédicateurs étrangers, aux sectes, aux radicaux et aux extrémistes, le ministre a soutenu que «l'Algérie a son propre héritage».

A une question relative à l'invitation formulée par les autorités irakiennes pour que des Algériens effectuent le «pèlerinage chiite», le ministre a indiqué «avoir convenu d'une rencontre» avec l'ambassadeur irakien en Algérie et de cette rencontre «jaillira la lumière et des positions à adopter».

A propos du démantèlement récent de sectes chiites en Algérie, il a expliqué, que «lorsque nous évoquons le chiisme, il s'agit de prosélytisme».

S'agissant de la secte ahmadite, il a indiqué que «le ahmadisme est déjà présent en Algérie depuis les années 1970», relevant qu'aujourd'hui, «il a de plus en plus d'adhérents, il est aussi davantage organisé».

Il a indiqué avoir «constaté que cette tendance à une interdépendance étrangère», expliquant que «les forces de sécurité ont réussi à démanteler une cellule, car elle a osé construire un siège, elle veut s'autoproclamer sans attendre les agréments nécessaires et sans fournir de documents prouvant son existence, ses adhérents, sa raison d'être et son appartenance».

Insistant pour «un retour à l'Islam ancestral tel que pratiqué par nos aïeux», le ministre a évoqué «un financement occulte» à travers lequel il y a eu des tentatives de faire adhérer des jeunes Algériens à des sectes.

«Nous avons la certitude que l'intérêt et le financement occulte prend le dessus. C'est sur la base de ce financement que s'effectue d'ailleurs l'expansion de ces sectes», a ajouté le ministre. Pour ce qui est de la «roqia», interdite dans les mosquées et les écoles, le ministre a réaffirmé qu'elle «n'est pas homologable», car «ne constituant pas une profession».

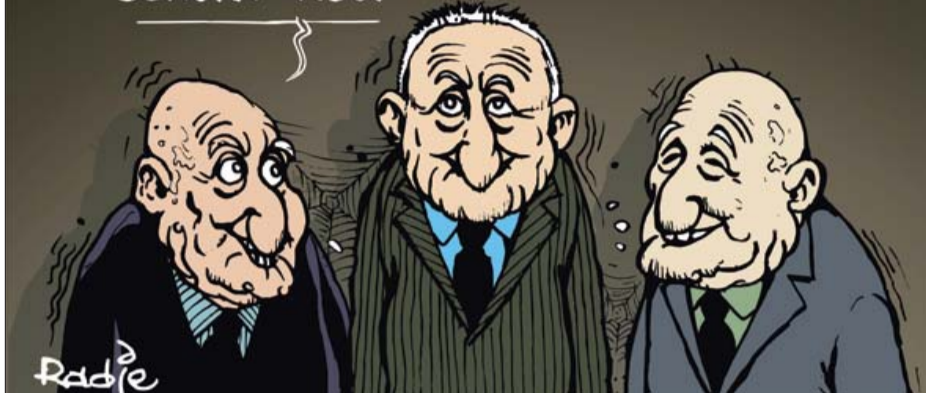
Riad D.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

TÔT OU TARD LES JEUNES ARRIVERONT AU POUVOIR

QUAND ILS SERONT VIEUX



Durant la première semaine de Ramadhan

Des centaines d'arrestations pour consommation de drogue



Quelque 456 personnes impliquées dans diverses affaires dont la possession et la consommation de drogue et de psychotropes et le port d'armes prohibées, ont été arrêtées durant la première semaine du mois de Ramadhan par les services de la Sûreté d'Alger qui ont également saisi plus de 38 kg de kif traité. Selon un communiqué des services de Sûreté de la wilaya d'Alger, 483 affaires ont été traitées durant la première semaine du mois de Ramadhan et 456 personnes présumées ont été arrêtées et présentées devant les juridictions compétentes, dont 246 personnes impliquées dans des

affaires de possession et de consommation de drogues et de psychotropes, 43 personnes pour port d'armes blanches prohibé et 149 autres dans des affaires diverses.

23 affaires liées à l'atteinte aux biens et 103 affaires d'atteintes aux personnes dont un meurtre, ont été également traitées, selon le communiqué, ajoutant qu'une affaire d'atteinte à la famille et aux bons moeurs, 85 autres affaires d'atteinte aux biens publics et 12 affaires liées au crime économique et financier, ont été également traitées.

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 43 affaires auxquelles sont impliquées 43 présumés qui

ont été présentés devant la justice.

Le bilan fait état également de traitement de 259 affaires auxquelles sont impliquées 264 personnes. Dans ce cadre les services de police ont saisi 38,301 kg de kif traité et 406 comprimés de psychotropes.

Dans le cadre de ses activités de contrôle, les mêmes services ont effectué durant la même période 28 opérations de contrôle des activités commerciales et procédé à la prise de 62 décisions de fermeture.

Concernant la sécurité routière, la même source relève que 2 717 infractions du Code de la route ont été enregistrées par les mêmes services qui ont procédé à 701 retraits de permis de conduire. 17 accidents de la route ont été enregistrés faisant un mort et 15 blessés durant la même période.

Les services d'ordre public ont effectué également 23 opérations de maintien d'ordre et transféré 58 sans-abri au centre d'accueil. Dans le domaine de la protection de l'urbanisme et de l'environnement, les mêmes services ont effectué deux opérations de démolition. 9 866 appels téléphoniques ont été enregistrés sur le Numéro vert et le numéro d'urgence (17), conclut le communiqué.

Bilal L.

El Oued et Mila

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à El Oued et Mila par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, ont arrêté, mardi, deux éléments de soutien aux groupes terroristes à El Oued/4°RM et à Mila/5°RM», précise la même source.

D'autre part et à Béchar/3°RM, des éléments des gardes-frontières «ont saisi, hier matin, près de la commune frontalière de Meridja, une importante quantité de kif traité s'élevant à 10 quintaux, tandis qu'un détachement de l'ANP a intercepté deux narco-trafiquants et saisi une autre quantité de 56 kg et un véhicule touristique».

A Jijel/5°RM, des éléments des gardes-côtes «ont saisi 32,95 kg de kif traité». «A In Guezzam/6°RM, un détachement combiné de l'ANP «a saisi trois véhicules tout-terrain et deux détecteurs de métaux», ajoute la même source.

R. N.

ACTU...

Affaire de cession d'actifs d'El Khabar à Ness Prod

La défense d'El Khabar se retire

Les avocats de défense du groupe *El Khabar* ont annoncé, hier à Alger, leur retrait collectif dans l'affaire de cession d'actifs du groupe au profit de Ness Prod en guise de protestation contre un «simulacre de procès». La défense du groupe *El Khabar* a précisé dans une conférence de presse au forum du journal *Liberté* que la décision intervenait en protestation contre «un simulacre de procès» soulignant qu'il était vain de continuer à travailler sur une affaire «politique par excellence». Le tribunal administratif de Bir Mourad Raïs a gelé, mercredi dernier, le rachat du groupe *El Khabar* par Ness Prod, filiale de Cévital. Pour rappel, le ministère de la Communication avait introduit une action en référé auprès de ce tribunal sur la conformité du rachat du groupe de presse *El Khabar* par le groupe agroalimentaire Cévital en se basant sur les dispositions de l'article 25 du Code de l'information. Cet article stipule qu'«une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie». Le P-DG du groupe Cévital, Issad Rebrab, est déjà propriétaire du quotidien *Liberté*. En vertu de cette transaction d'un coût de 4 milliards de DA, le groupe Cévital a acquis plus de 80% des actions du groupe *El Khabar*, une Société par actions (SPA) incluant le journal éponyme, la chaîne de télévision KBC, les imprimeries et une société de diffusion. Le tribunal avait reporté l'affaire, dans laquelle le ministère demande l'annulation de la transaction du rachat, à quatre reprises.

R. N.

Bac

Un enseignant décède dans un centre d'examen

Un enseignant, observateur au baccalauréat, est décédé, avant-hier, au centre d'examen Messaoued Belkadi, commune de Baba Hassen (Alger). Le défunt, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou, mobilisé pour assurer l'encadrement des épreuves du Bac bis, a rendu l'âme alors qu'il assurait son travail, consistant à veiller au bon déroulement des épreuves. Selon une source sûre, la victime a subi une attaque cardiaque aux environs de midi. Malgré l'intervention rapide du médecin et infirmiers présents sur place, et son évacuation vers l'hôpital de Douéra, cet enseignant, H. M. n'a malheureusement pas survécu. L'on apprend que le personnel de ce centre d'examen était, encore hier, sous le choc. Certains d'entre eux, des collègues de longues dates, se sont rendus à l'hôpital aussitôt l'examen terminé. Il est à rappeler que le défunt assurait la fonction d'inspecteur administratif de l'enseignement primaire.

L. N.

Accidents de la circulation

Onze morts en une journée

Onze personnes ont trouvé la mort et 33 autres ont été blessées dans 28 accidents de la circulation survenus mardi à travers plusieurs régions du territoire national, selon un bilan établi hier par le commandement de la Gendarmerie nationale. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la commune de Staouéli (Alger) où trois personnes sont décédées et une personne a été blessée. Les conducteurs de deux motocyclettes se dirigeant du village Bellouta vers Staouéli ont perdu le contrôle de leurs moyens de locomotion qui se sont renversés, a précisé la même source. Les corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Zéralda et une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade territoriale de Bellouta, a ajouté la même source.

R. I.